



www.droitauvelo.org

Journal d'entraîneur **l'hepéro vélo** ✓

Mai
2016

n°81

LA FÊTE
DU VÉLO
DANS TOUTE
LA RÉGION

ÉDITORIAL P2

DOSSIER P2-4

Plan d'Actions pour
les Mobilités Actives

AMÉNAGEMENT.... P5

ACTIONS P6-7

Oui à la piétonnisation
de la place Jean Bart

Courriers types

ARGUMENTAIRE... P8

QUE CHOISIR.....P9

ABSURDEP9

SERVICEP10

DIVERS P10-13

L'ADAV Y ÉTAIT. P14-19

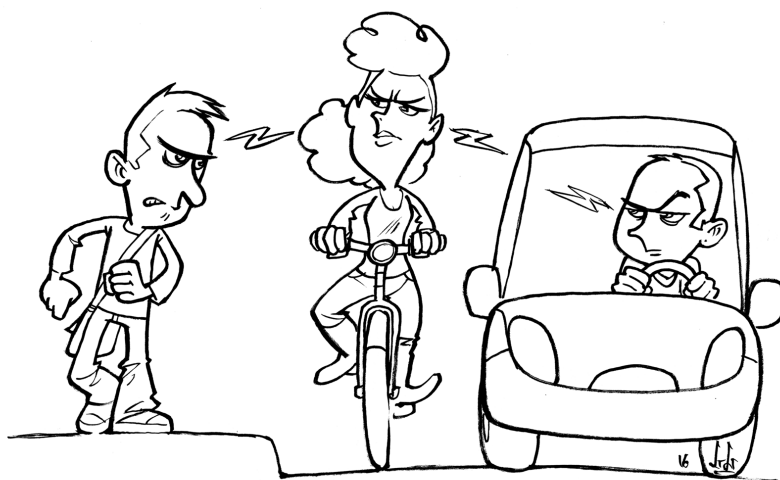
Dans les antennes

Dans les institutions

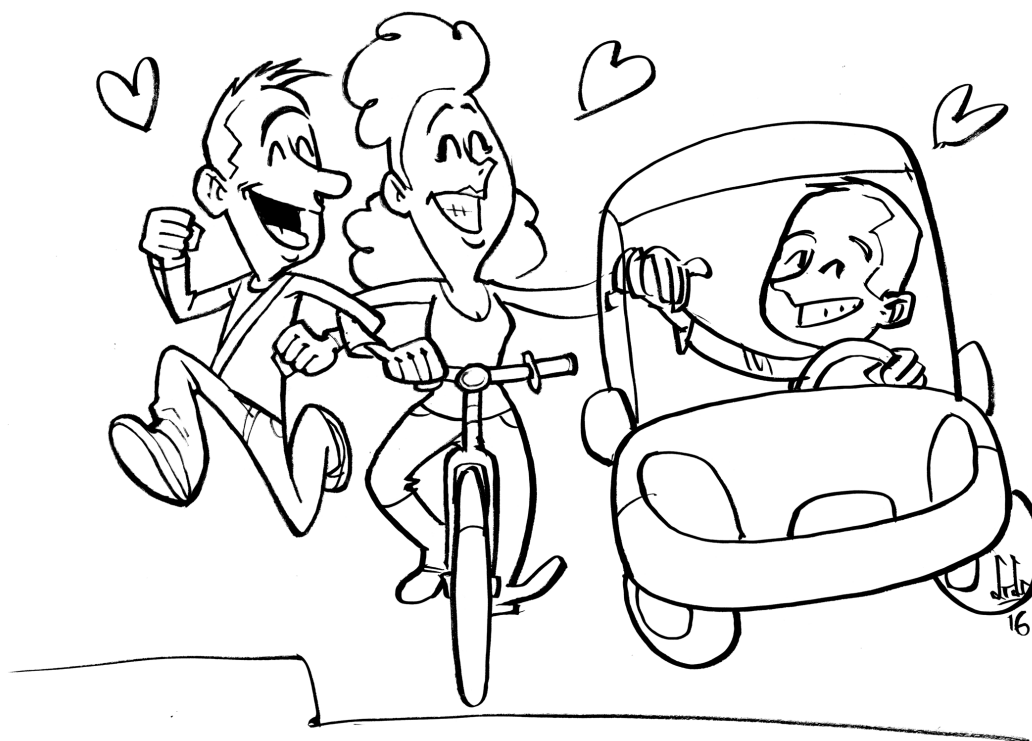
AGENDAP20

ÉVÉNEMENT.....P20

PAS PAMA



PAMA



DOSSIER PAMA

RÈGLES, ÉVOLUTIONS, AMÉNAGEMENTS



L'ÉDITO

AVEC LES BEAUX JOURS...

c'est le moment de faire la Fête du vélo. Si vous avez loupé celle – très réussie – d'Arras, vous pourrez vous rattraper à Lille en mai, à St-Omer et Boulogne-sur-Mer en juin ou à Valenciennes en septembre... et d'autres à découvrir sur le site de Droit au vélo. La fête du vélo peut aussi être l'occasion de découvrir d'autres villes de la région et de rencontrer des bénévoles très motivés pour rendre leur ville plus cyclable.

Avec les beaux jours, c'est aussi l'occasion de bouger.

Les véloroutes et voies vertes vous attendent. De plus en plus de Français, comme d'autres Européens, partent en vacances à vélo seuls ou en groupe (voir les randonnées vélo proposées cet été par Cyclorando, CyclotransEurope ou Dynamobile). Certaines régions ont bien compris que les investissements dans les véloroutes et voies vertes ont des retombées financières très rapides. À noter que ces aménagements, s'ils sont de qualité, ont aussi une finalité utilitaire pour les cyclistes au quotidien.

À tous je souhaite de bonnes fêtes du vélo ainsi que de bonnes vacances d'été. Peut-être nous croiserons-nous...

Yannick Paillard,
Président

« PLAN D' ACTIONS POUR LES MOBILITÉS ACTIVES » :

Partager la rue et l'espace public entre les différents usagers est un enjeu majeur pour nos villes et bourgs en renouvellement. Avec le Plan d'Actions Mobilité Actives (PAMA), les règles évoluent pour mieux partager l'espace public et promouvoir la ville des courtes distances et la ville apaisée.

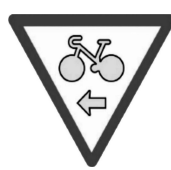
Dans la poursuite de la démarche « Code de la rue » et de l'introduction du principe de prudence à l'égard des usagers les plus vulnérables, des travaux associant les gestionnaires des espaces publics et les associations de piétons et de cyclistes ont conduit à de nombreuses évolutions réglementaires reprises dans les textes suivants : décret du 2 juillet 2015, loi transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, arrêté de signalisation du 23 septembre 2015.

La prise de conscience des nombreux bénéfices à attendre en termes de santé mais également en termes économiques et sociaux à développer les modes actifs et les transports publics...un long processus !

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la conséquence majeure de l'étalement urbain au niveau des déplacements a été la dépendance à l'automobile, l'adaptation des villes à la voiture !

Chronologie de la prise de conscience d'une nécessité de changement :

- Début des années 80 : démarche « ville plus sûre, quartiers sans accident »
- Décret de novembre 90 : abaissement à 50 km/h de la vitesse en ville et 1^{ère} zone 30
- 1998, avancées pour les cyclistes : ouverture par défaut aux cyclistes des aires piétonnes, clarification des doubles sens cyclables...
- Démarche « Code de la rue » en 2006 : introduction du principe de prudence, création de la zone de rencontre, modification de la zone 30 et de l'aire piétonne, généralisation du double sens cyclable en zone de rencontre et en zone 30, priorité des piétons manifestant l'intention de traverser régulièrement, cédez-le-passage cycliste aux feux (à droite et tout droit pour les carrefours sur feux classiques), jalonnement piéton, impasse sauf vélo et piéton, trottoir traversant...



Des principes ont été centraux dans l'élaboration de ces évolutions :

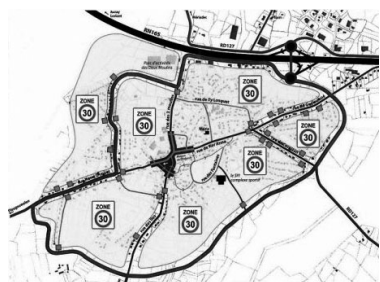
- Sécuriser les déplacements de tous les usagers, notamment les usagers vulnérables
- Éviter les coûts supplémentaires pour les collectivités
- Ouvrir des possibilités, laisser la liberté de choix à chaque collectivité tout en indiquant une direction souhaitable
- Garder le principe d'une homogénéité sur l'ensemble du territoire : que ceux qui veulent innover pour développer les modes actifs puissent le faire avec une certaine homogénéité qui fait qu'un usager qui se retrouve à Paris, Lyon, Lille... n'ait pas de difficulté pour comprendre le fonctionnement des espaces publics notamment ceux réservés à la circulation. Tout en admettant que sur un même territoire, les espaces publics ne sont pas homogènes
- Donner une assise légale aux pratiques éprouvées



LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ISSUES DU PAMA SONT CLAIREMENT DES OUTILS POUR CONSTRUIRE LA

Une prérogative à l'apaisement des villes : la modulation des vitesses des véhicules motorisés !

Ainsi, le Code général des collectivités territoriales a été modifié par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015 afin de sécuriser juridiquement la généralisation de vitesses limites inférieures à 50 km/h à l'ensemble de la voirie d'une commune.



Cet article permet donc de sécuriser juridiquement l'extension des zones 30 (ou zone de rencontre) sur une grande partie de l'agglomération (par exemple Lorient avec environ 80% de la voirie en zone 30) ou de passer la limitation de vitesse maximale

sur l'agglomération à 30 km/h (par exemple en associant un panneau B30 « Zone 30 » au panneau EB10 d'entrée d'agglomération).

Améliorer la perception du statut de la voirie.

Des tests et des évaluations sur la lisibilité du statut des espaces publics ont permis de montrer que l'usager en véhicule lit mieux ce qui est sur la chaussée que les panneaux. L'arrêté du 23/09/2015 permet d'agir sur l'ambiance en légalisant les marquages d'entrée des zones de circulation apaisée : « zone 30 », « zone de rencontre » et « aire piétonne », en complément de la signalisation verticale.

Pour contribuer également à modifier l'ambiance urbaine en zone de rencontre et aire piétonne et signifier clairement que la chaussée n'est pas destinée prioritairement à la circulation des véhicules, une ouverture a été faite sur le street art, des marquages d'animation urbaine.



Redonner de la cohérence aux règles

Afin d'accentuer le maillage du territoire pour les cyclistes par le plus court chemin, depuis le 1er janvier 2016, le double sens cyclable (DSC) devient la règle générale dans toutes les voies à sens unique limitées à 30 km/h ou moins. Ainsi pour l'usager, la lecture sera plus aisée !

Pour autant de façon proactive, il est également souhaitable d'aménager des doubles sens cyclables dans les voies à 50 km/h.

Améliorer le respect des aménagements modes actifs et le confort d'usage par des sanctions plus fortes

L'arrêt ou le stationnement très gênant ont été créés et définis dans le code de la route pour une liste limitée et fermée de situation comme l'arrêt ou le stationnement sur les bandes et pistes cyclables, sur les voies vertes ou sur le trottoir. La verbalisation est à 135 euros sans possibilité d'amende à prix réduit.



Faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes

L'évolution de la réglementation vise à améliorer la sécurité des cyclistes :

- En matérialisant son positionnement sur la chaussée. Plusieurs collectivités françaises ont exprimé le besoin de pouvoir matérialiser au sol la trajectoire des cyclistes afin de les aider dans leur repérage et leur positionnement sur la chaussée
- Par un meilleur positionnement sur la chaussée. Le positionnement éloigné du bord droit de la chaussée en présence de véhicules en stationnement est légalisé. Il donne notamment une assise légale au message délivré par les vélo-écoles encourageant les cyclistes à se tenir à une distance raisonnable du bord droit de la chaussée afin d'éviter les ouvertures de portières.





DOSSIER - PAMA

Un nouvel aménagement en ville : « la chaussée à voie centrale banalisée »

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.

La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cycliste ou à défaut en ralentissant.

Cet outil peut être utilisé dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendraient impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels (bandes, pistes...). La CVCB permet notamment de proposer une continuité cyclable entre deux aménagements cyclables plus traditionnels pour franchir des points durs.

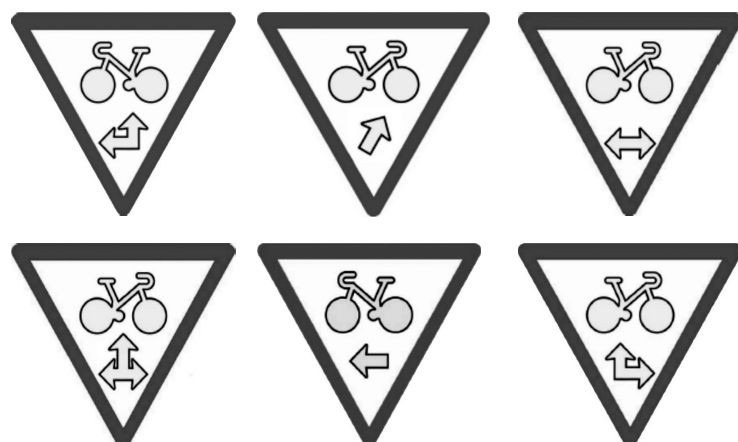
Extension du domaine d'emploi du cédez-le-passage cycliste au feu : de nouveaux mouvements possibles

Parmi les outils qui favorisent la circulation des cyclistes, on trouve le « cédez-le-passage cycliste au feu rouge ». Cette signalisation, apposée sous certains feux (sauf R24), permet aux cyclistes de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt sous réserve de laisser passer, sans les gêner, tous les usagers bénéficiant du « vert », y compris les piétons. Le feu rouge devient un cédez-le-passage pour les cyclistes pour la ou les directions indiquées par le panonceau.

En 2010, le code de la route avait ouvert l'usage du cédez-le-passage cycliste en carrefour.

L'arrêté du 23 septembre 2015 ouvre la possibilité de mettre en place des panonceaux autorisant d'autres mouvements, sans restriction sur la nature ou le nombre de directions autorisés. Le domaine d'emploi du panonceau « tout droit » est également étendu :

- aux passages piétons équipés de feux en section courante
- aux feux d'alternats



Les sas pour vélos aux feux rouges sont désormais interdits aux cyclomoteurs

Afin d'établir une cohérence, par défaut, le sas cycliste est à l'usage des seuls vélos.

La possibilité du sas cycliste sans amorce

En cas d'impossibilité technique avérée, il est possible de mettre en place un sas sans bande cyclable d'accès.



Permettre le chevauchement de la ligne continue pour doubler un cycliste

Le message qui est donné est que le différentiel de vitesse entre le cycliste et le véhicule motorisé

étant souvent important, il faut privilégier la sécurité du cycliste en s'écartant lorsqu'on le dépasse, quitte à chevaucher la ligne continue.

Matérialisation de la trajectoire des cyclistes et des piétons en traversée de chaussée par une voie verte

Jusqu'à présent, il n'existait pas de possibilité réglementaire de reproduire au sol ce message de mixité piéton/cycliste en traversée de voie verte. Le passage piéton est en effet exclusivement réservé aux piétons et l'utilisation de la figurine vélo seule était jusqu'alors réservée aux aménagements cyclables.

Il est désormais possible d'utiliser de manière combinée la figurine piéton et la figurine cycliste pour marquer la traversée d'une voie verte.

Bertrand Deboudt - Cerema
Chargé d'études pour les mobilités actives





DES VILLES SANS VOITURES ?

Fin janvier 2016 les Assises Européennes de la Transition Energétique ont réuni 2800 congressistes à Dunkerque. On y a surtout parlé de réseaux de chaleur et de logements, mais une série d'interventions avaient pour thèmes les transports et la ville durable devant plus de 1 000 élus et techniciens des collectivités locales.

Sur le thème de « *La ville sans voitures* » (presque), un bureau d'études danois a relaté son travail sur la piétonnisation de Broadway/Times Square à New York... Après un essai d'un an, 74 % des sondés étaient favorables. **Bilan : + 11 % de piétons dans la ville, - 63 % d'accidents, - 35 % de piétons victimes**, hausse des achats dans le quartier, moins de bouchons dans les autres rues (!) (temps de parcours voiture -17% car anticipant les problèmes les gens délaissent la voiture) et... Bloomberg réélu – un maire très favorable aux piétons et vélos...

Et Copenhague ! Jusqu'en 1973 même emprise voiture qu'ailleurs. Mais le choc pétrolier a conduit à se poser les bonnes questions : comment réduire la place de la voiture ? Plus de vélos c'est moins de voitures et des économies sur les transports collectifs (même si justement tous les trains locaux prennent les vélos). 55 % du CA des magasins est fait par cyclistes et piétons. La ville a pour objectif d'atteindre 50 % de vélos pour les trajets domicile-travail (41 % actuellement !!)

.....
Quelle est la motivation des cyclistes ? Seulement 1 % le fait pour l'environnement ;
61 % tout simplement parce que c'est le plus pratique.
.....

70 % continuent d'utiliser leur vélo même en cas de neige. 58 % des parents laissent leur enfant aller à l'école à vélo seul, car toute la famille fait du vélo dès le plus jeune âge, même la famille royale !

Le gouvernement a calculé que chaque kilomètre parcouru à vélo économise 62 cts de finances publiques ce qui est considérable (infrastructures en moins, sécurité sociale, arrêts de travail...) d'où le lancement d'un plan d'autoroutes à vélos pour aller plus loin (avec ce type d'aménagements la ville pense que des trajets domicile-travail de 30 km seront faisables à vélo).

Rien de spécial pour le stationnement, chaque cycliste se débrouille (? ...)

.....
Morale de l'histoire :
« Veut-on une ville pleine de choses (voitures) ou pleine d'individus (cyclistes) ? »
.....

Plus près de nous, à Gand l'objectif est de redonner la ville aux habitants. On y crée des « *Living Streets* » ou « *Rues de rêve* », 30 sont prévues en 2016 : les habitants piétonnisent leur rue avec tables, chaises, moquette verte, etc. L'objectif 2020 est de passer de 22 % à 40 % de déplacements à vélo, et de diviser par 2 ceux en voitures. Être comme Copenhague en 2030, et ville neutre en carbone en 2050.

Beaucoup de résistances : les vieux (élevés dans le culte de la voiture), les « *jeunes actifs* », les commerçants.

La concertation se fait avec des collectifs de citoyens : 25 personnes au hasard, représentatives de la population.

Tous les 200 m il y a un stationnement vélo (arceaux). Et surtout le parking vélos de la gare va passer de 4 000 à 13 000 places...

La Rochelle. Attention le choc culturel sera rude... En gros l'esprit « Michel Crépeau » souffle toujours mais c'est lent... Les voitures font ici 73 % des déplacements... problème du périurbain qui implique la voiture pour venir en ville. Piétonnisation du pourtour du port depuis juillet dernier, concertation par des ateliers de travail par quartiers.

« Les habitants doivent devenir experts de leur ville » ce qui suppose aussi de les (in)former.

Le but est de rendre le vélo plus pratique que la voiture car on choisit le plus commode.

Faire de l'expérimental, tester, évaluer, corriger, poursuivre... semblent les clés du succès d'un nouvel aménagement.

Tous ces exemples montrent une marge de progrès considérable, mais que les résistances au changement existent partout. C'est sans doute la persévérance et la volonté politique (nationale et locale) qui font la différence...

Gilles Laurent





ACTION

OUI À LA PIÉTONNISATION DE LA PLACE JEAN-BART !

En soutien au projet de piétonnisation d'une partie de la place centrale de Dunkerque et pour faire contrepoids à la campagne « contre » d'une partie des commerçants, Droit au vélo a manifesté ce samedi 9 avril.

Rentrant dans le cadre du futur plan de circulation de bus prévu à l'horizon 2018, une votation sur les aménagements de la place Jean-Bart a été effectuée en décembre 2015. Les 24 000 habitants de l'agglomération se sont exprimés à hauteur de 56,74 % pour la piétonnisation d'une portion de la place Jean-Bart, au détriment d'une zone de rencontre à sens unique, ce choix a été salué par l'ADAV.



Suite à cela, on a pu constater en ce début d'année 2016 sur certaines devantures de magasins des affiches très colorées, très lisibles qui remettent en question le résultat de la votation favorable à la piétonnisation de la place Jean-Bart : « *Non au tout piéton, non aux couloirs bus, no parking = no commerces* »... émanant de l'association des commerçants du centre ville et de l'association DAC (Dunkerque Ambition Centre). On comprend l'inquiétude des commerçants qui subissent en plus du développement des zones commerciales périphériques, la nouvelle concurrence de l'e-commerce. Mais en s'opposant à la piétonnisation, à l'apaisement de la circulation favorable aux commerces du centre ville, les commerçants se trompent de cible.

Comme l'indiquent plusieurs études, notamment celles de la FUB et du CEREMA (ex-CERTU), les aires piétonnes ont l'avantage de libérer de l'espace au profit des piétons des commerces. On peut ainsi y maintenir une diversité d'enseignes, de services et de loisirs, contribuant à la vitalité et au dynamisme du centre ville et aux commerces locaux.

Pour ce faire, l'antenne dunkerquoise de Droit au vélo a décidé de réagir en programmant une action joyeuse le samedi 9 avril à 11 heures place Jean-Bart. L'idée était de bloquer l'accès à la rue Clemenceau (au niveau de la place) et de l'occuper durant 30 min afin de laisser place à des gens qui discutent sur la chaussée, des enfants qui jouent à la marelle et dessinent à la craie, de l'accordéon... et permettre de rappeler grâce à la distribution de plaquettes que les piétons et les cyclistes sont de bons clients pour les commerces. Et rappeler aux opposants que le projet de piétonnisation a fait l'objet d'une votation citoyenne.

Cette action a rassemblé une centaine de personnes ! Bref, des marelles, des enfants qui jouent... La place Jean-Bart a été piétonnisée !

Julien Vitse

Correspondant local Dunkerque

COURRIERS TYPES

En tant que cyclistes, nous sommes parfois causées par les comportements d'automobilistes sur un aménagement cyclable...), et il se trouve voitures d'entreprise. Aude Vidal vous propose des structures concernées, soit par mail, soit par téléphone.

L'idéal est de bien préciser le jour, l'heure et le lieu, complétant d'une photo si possible.

Madame, Monsieur,

Mardi 16 février vers 9h, rue du Faubourg de Mons, une voiture affichant le nom de votre entreprise à une vitesse et à une distance qui lui a semblé peu adaptée.

Nous profitons de cette occasion pour vous demander de faire adopter à votre entreprise la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h. La sécurité pour dépasser un cycliste est d'un mètre. Une seule chose constitue pour votre société une conduite responsable, un accident (qui en cas de collision avec un cycliste, une gravité certaine) engagerait votre responsabilité, entre autres à la sécurité des cyclistes de la région. Nous vous demandons de faire adopter à votre entreprise la sécurité des cyclistes de la région, à la vulnérabilité des personnes circulant à vélo.

Madame, Monsieur,

Dimanche 20 mars, vers 13h, rue du Maréchal de la République, des personnes distribuant le gilet jaune sans s'inquiéter de l'arrivée d'un cycliste. Collision.

Nous profitons de cette occasion pour vous demander de faire adopter à votre entreprise la sécurité des cyclistes de la région. Nous vous demandons de faire adopter à votre entreprise la sécurité des cyclistes de la région, à la vulnérabilité des personnes circulant à vélo.

Madame, Monsieur,

Tel jour, à telle heure, à tel endroit, un véhicule a été repérée stationnée sur une bande cyclable.

Nous profitons de cette occasion pour vous demander de faire adopter à votre entreprise la sécurité des cyclistes de la région. Nous vous demandons de faire adopter à votre entreprise la sécurité des cyclistes de la région, à la vulnérabilité des personnes circulant à vélo.



JOUEZ LA SÉCURITÉ, ARRÊTEZ-VOUS AUX FEUX ROUGES !!

Je suis un adepte du vélo transport en commun, vélo transport en commun, vélo...

L'autre soir, en quittant Villeneuve d'Ascq en direction de la gare Lille-Flandres, rue Pierre-Legrand comme d'habitude (cela fait 16 ans que j'emprunte chaque jour le même parcours), je m'arrête à l'intersection de la rue de l'Espérance comme tout bon cycliste urbain qui essaie au mieux de respecter le code de la route en vigueur. L'attente est longue, deux autres feux doivent passer au vert avant que le mien ne fasse de même. J'y suis accoutumé depuis toutes ces années, j'attends tranquillement en jetant de petits coups d'œil à droite à gauche, les vitrines scintillent en cette fin de journée d'hiver. Il est 19 heures et les échoppes commencent à baisser leur rideau de fer.

Alors que je m'apprêtais en toute quiétude à redémarrer doucement, deux petits garçons qui se promenaient tranquillement sur le trottoir proche m'interpellent « *il est joli ton p'tit vélo – je roule en Brompton – en descendant un peu la selle, il serait tout juste pour moi, tu me le prêtes !* » Interloqué, je fais mine de ne rien entendre, c'est la première fois que l'on me demande mon vélo de cette façon, sans préambule. Le plus hardi des deux s'approche très rapidement de moi et s'affranchissant de tout interdit, il se saisit de mon guidon alors que l'autre plus timide me tire par la manche en espérant de cette manière attirer mon attention. « *Tu nous le prêtes ton p'tit vélo !!* » insistent-ils. Le feu s'apprête à passer enfin au vert alors que je vois les deux grands frères qui arrivent en courant pour aider les petits au cas où je n'aurais pas bien compris la demande.

Le feu passe enfin au vert, je ne rêve plus, je ne musarde plus, je n'ai plus le nez en l'air, je suis en train de me faire piquer mon vélo ! Je joue des pieds et d'une main – l'autre tenant fermement le guidon – pour me dégager de ces morveux qui deviennent de plus en plus pressants alors que les deux grands arrivent à ma hauteur et s'apprêtent à en découdre. Un

“Je ne rêve plus, je ne musarde plus, je n'ai plus le nez en l'air, je suis en train de me faire piquer mon vélo !”

dernier coup de rein in extremis et j'arrive à me dégager de ces lascars que je peux maintenant qualifier de morpions tant ils réussissaient à s'accrocher à leur victime.

Ouf, j'arrive à les distancer et personne pour m'aider alors que la rue est noire de monde ! Paradoxalement, **on se trouve bien seul dans ce genre de situation. Je n'en reviens pas, mais où suis-je donc ?!**

Arrêtez-vous au feu rouge qu'ils disent, les voitures sont dangereuses, de plus si vous passez vous risquez le PV. Je suis un bon petit soldat qui respecte au mieux le code de la route pour éviter toute embrouille mais j'avoue, avec maintenant un peu de recul, ne pas avoir appréhendé ce genre de danger pour moi et pour mon cher vélo.

Conclusion et morale de l'histoire, arrêtez-vous au feu rouge bien évidemment, soyez doublement prudent puisque le danger ne surgit pas toujours de là où nous l'attendons. Restez toujours aux aguets ! Stop au feu rouge OUI, le nez en l'air NON !

Pascal Célisse

BRÈVES



Encore un cycliste maladroit !

Voici le nouveau slogan (affiché à l'arrière de mon vélo)
« *Je respecte l'environnement par... inadvertance !* »

Dark Vador

parfois confrontés à des situations à risque automobilistes (dépassement frôlant, stationnement trouve que dans certains cas, il s'agit de propose des courriers type à envoyer aux soit par courrier.

ur, l'heure et le lieu de l'incident, en le

aubourg de Roubaix à Lille, en direction de votre société a doublé un cycliste à grande nblé peu sûre.

pour vous rappeler qu'en agglomération 50 km/h et que la distance minimale de d'un mètre. Au-delà de la mauvaise presse conduite incivique et dangereuse pour les collision avec une personne à vélo pourrait prendre responsabilité. Notre association étant dédiée s de la région, il nous est apparu nécessaire votre personnel une conduite plus attentive tant à vélo.

du Molinel, aux abords de la place de la nt le guide XXX ont investi la bande cyclable iste. Ce comportement a failli entraîner une

our vous rappeler que les bandes cyclables titre que les autres et que les collisions entre ni bénignes. Au-delà de la mauvaise presse s comportements inciviques ou imprudents, onsabilité. Notre association étant dédiée s de la région, il nous est apparu nécessaire à votre personnel des comportements plus ur la chaussée et en particulier sur les voies

un voiture affichant le nom de votre société de cyclable.

our vous rappeler que les bandes cyclables e titre que les autres et qu'y stationner peut nt alors quitter leur voie, des accidents dont seraient considérés comme responsables, nts du véhicule. Au-delà de la mauvaise été une conduite incivique, un tel accident rsonne à vélo pourrait prendre une gravité ilité. Notre association étant dédiée entre la région, il nous est apparu nécessaire de tre personnel une conduite plus attentive à nt à vélo.





ARGUMENTAIRE

LE VÉLO, C'EST L'AVENIR DES VILLES

La commune de Saint-Saulve nous a invités à parler du vélo urbain dans son journal d'informations locales : Le Kiosque...

PARIS-ROUBAIX, les incursions régulières du Tour de France, quelques courses cyclistes régionales et les nombreux clubs cyclosporifs ou cyclotouristes font de notre agglomération une terre de vélo, « *tout le monde aime le vélo...* ».

Mais nous avons oublié que le vélo a été longtemps un moyen de déplacement très apprécié et très efficace dans un passé encore récent.

Aujourd'hui, ce n'est pas un hasard si le vélo retrouve toute sa place dans de nombreuses villes en France et en Europe où son utilisation au quotidien ne cesse de croître.

Le vélo est sans conteste le moyen de déplacement le mieux adapté à la ville :

- Il est rapide et ponctuel, fini les bouchons et le temps passé à chercher une place de stationnement, souvent payante
- Il est silencieux et ne pollue pas, il respecte son environnement
- Il est très économique, il remplace avantageusement un second véhicule dans les foyers
- Il nous permet de réaliser ces trente minutes d'activité physique si précieuses pour notre santé, lors de nos déplacements quotidiens

Quelques chiffres pour nous éclairer et comparer :

	Vélo	Voiture Citadine Essence
Conso. Essence (en L)	0	0,7
Coût Financier (en €)	0,87	6,19
Rejet CO2	70	1 530
Calories dépensées pour se déplacer	458	26

Comparatif sur 15 km

Le coût financier de la voiture prend en compte toutes les dépenses liées à l'automobile incombant à l'utilisateur (pas uniquement l'essence)

Selon l'OMS, 30 minutes par jour de vélo réduisent d'un tiers le risque de mortalité liée au surpoids et aux maladies cardiovasculaires. Ainsi, d'après une étude du Dr Hillman de la Policy Studies Institute à Londres (entre 1994 et 1998), l'espérance de vie est augmentée de 2,5 ans en pratiquant le vélo régulièrement. Accidents inclus. De fait, les effets bénéfiques liés à la pratique du vélo sont supérieurs aux risques d'accidents. Il y a ainsi un rapport de 1 à 20 entre le risque encouru à vélo et le gain de santé général obtenu grâce à la pratique régulière du vélo.

Il nous permet aussi une grande liberté de déplacement par son autonomie, sa disponibilité, son faible encombrement et il s'est adapté à la multimodalité pour aller plus loin (train ou tram + vélo).



Il devient vite un compagnon avec lequel on porte un regard différent sur la ville en la traversant, on y croise des piétons, on fait un petit signe ou on avertit d'un coup de sonnette amical, bien loin de ces coups de klaxon agressifs ou de ces vrombrissements polluants qui sortent des pots d'échappement.

Il utilise peu d'espace public pour circuler ou stationner et évite l'encombrement des voiries et des trottoirs colonisés par la voiture, la surface d'une place stationnement voiture suffit à accueillir huit vélos.

Il est parfaitement adapté pour aller faire ses courses chez les commerçants locaux, partout où il se développe les commerces de proximité en profitent.

Une enquête réalisée par la FUB montre que la plupart des achats dans les magasins de centre ville ou de proximité ne sont ni lourds ni encombrants.

33 % moins de 1 kg
48 % de 1 à 5 kg
15 % de 6 à 10 kg
4 % plus de 10 kg

Il nous est très utile au quotidien pour les courses en ville, aller au travail, mais c'est aussi un plaisir de pédaler en famille sur ces chemins de la campagne environnante sur des itinéraires de loisirs.

Alain Legrand





QUE CHOISIR

CHOISIR UNE REMORQUE POUR ENFANT... PAS SI SIMPLE.

En 2015 nous avons fait notre premier périple à vélo avec notre petit garçon de un an. Les sièges bébé de vélo sont suffisants pour de courtes durées mais ne permettent pas de partir à la journée avec des enfants. Nous avons donc décidé d'investir dans une remorque.

Nous ne pensions pas que le choix serait aussi complexe. Après quelques recherches, nous voulions que la remorque possède les caractéristiques suivantes : un pare-soleil, des suspensions, un siège inclinable avec une bonne assise, un fond étanche, un poids pas trop élevé et la possibilité de passer en mode poussette facilement.

La Chinook de Thule rassemblait la plupart de ces critères mais le poids (16 kg) et le prix (1 200 €) nous paraissaient trop élevés.

Alors nous avons décidé de demander conseils à différents interlocuteurs :

- Les marchands de vélo à Lille ont su nous renseigner sur les modèles en magasin, mais peu d'infos sur d'autres marques ou modèles
- On a cherché des retours d'expérience sur internet : des comparatifs qui datent, des avis sur des forums... rien de vraiment fiable
- La boutique en ligne Cyclo Randonnée a pu nous aiguiller un peu
- À l'ADAV on a eu quelques retours d'expériences
- Quelques retours dans notre entourage

Suite à ces échanges nous avons appris que le siège inclinable de la Nordic Cab était trou fragile, la Corsaire de Thule adaptée aux voyages longue durée n'avait pas de siège inclinable, la Cougar de Thule prendrait l'eau en cas de forte pluie (donc une capote de pluie à ajouter dans le budget), les suspensions de la Croozer Plus ne nous inspiraient pas confiance.

Finalement nous avons opté pour la Chinook puisque nous l'avons trouvée à 700 € en solde sur un site hollandais (modèle 2013 et sans accessoires). Attention toutefois, la barre d'attelage pour ce modèle est différente des autres remorques de la marque et il faut également prévoir une housse de pluie supplémentaire. De fait, le coût global a dépassé les 800 €.

Nous l'utilisons beaucoup, tant en mode poussette qu'en mode remorque, **c'est un investissement que l'on ne regrette absolument pas.**

Stéphanie Heron

ABSURDE

QUAND LA MAIRIE COMMUNIQUE

Les rues de Lille subissent un fléau que nous, cyclistes, n'avions jusque-là pas pris en considération : les mégots de cigarettes !

Heureusement que la Mairie a pris la peine en ce printemps de nous alerter grâce à une campagne d'affichage. **18 tonnes de mégots sont ramassés chaque année.** Voilà la population lilloise non seulement sensibilisée (beurk!) mais également avertie. Jetez un mégot par terre et il vous en coûtera 68 euros. Jetez par terre une bouteille d'alcool et quoi ? Bah, les cyclistes n'auront qu'à éviter les débris de verre.

Je ne doute pas de l'effet disgracieux des mégots sur le trottoir. Mais puisque la municipalité engage des opérations de communication pour faire évoluer les comportements urbains, la lutte contre les mégots est-elle plus urgente que celle contre la fâcheuse habitude qui consiste à balancer sur la chaussée des bouteilles dont les éclats font crever nos pneus ? La Mairie dépense après tout au moins autant pour ramasser les mégots que le verre (à moins qu'il ne s'agisse de le réduire en morceaux plus petits et encore moins visibles). Et au-delà des questions de propreté, les comportements de nos voisin-e-s automobilistes n'appelleraient-ils aucune sensibilisation à notre sécurité ?

Je rêve d'une campagne d'affichage qui délégitime auprès des automobilistes le fait de se garer sur les trottoirs ou de mordre sur notre distance de sécurité sous prétexte qu'il n'y a « pas la place » pour nous doubler...

Aude Vidal





SERVICE

UN ARTISAN ÉCOLO À VÉLO LAVE VOS

Je m'appelle La VitroCyclette, je suis née en Mars 2016, à Lille. Je mesure 205 cm, j'ai 3 roues et pèse 33 kg !

C'est ainsi qu'on aurait pu écrire le faire-part de naissance de notre entreprise de nettoyage de vitres. Je bichonne les vitres de la métropole lilloise. Chez les pros et chez les particuliers !

De votre vitrine en plein cœur de Lille, aux grandes baies vitrées de votre maison d'une commune voisine, Vincent nettoie vos vitres avec des produits écolo. Tout ça avec son vélo triporteur.

Comment ça marche ? Dans un pre-mier temps, sur rendez-vous, il établit votre devis gratuitement (en 5 min), ensuite avec votre accord, il nettoie toutes vos vitres, et sans laisser une trace !

Visitez le site lavitrocyclette.fr ou le facebook lavitrocyclette pour plus d'infos. Sinon contactez Vincent directement au 06.76.93.87.62. **Déplacement et devis offerts. Tarifs à partir de 15€.**



**LA VITRO
CYCLETTE**

Nettoyage de vitres écolo à vélo

Un témoignage et un engagement

Désengorger les centres-villes ? Réduire la pollution liée à l'usage de véhicules motorisés en ville ? Quelles sont les distances moyennes parcourues entre 2 clients ? Et le temps (et le carburant) perdu à chercher une place ? ... Tant de questions qu'on peut se poser.

Consommateurs et artisans cyclistes, montrons à Lille et environs qu'il est possible (et urgent ?) de travailler en vélo sur la métropole. La VitroCyclette, c'est un vrai engagement écologique. Zéro émission de particules polluantes liées à l'activité.

Avec La VitroCyclette, offrez-vous des carreaux propres, et diminuez les nuisances des voitures inutiles en ville.

Un vélo triporteur ? Pour un usage pro ET familial.

Pour le travail La VitroCyclette est en configuration nettoyage de vitres urbain. La caisse avant est fermée à clé par un capot. Pendant les trajets ou les interventions, tout le matériel de nettoyage est ainsi protégé.

Pour les balades en famille, La VitroCyclette est de sortie sans son capot, mais avec une bâche de protection contre le vent/la pluie sur la caisse. Vincent pédale, tandis que Caroline et Archibald sont tranquillement installés dans la caisse, sur le petit banc prévu à cet effet.

*Vincent
Laveur de carreaux écolo à vélo*



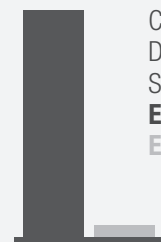
L'HEUROVÉLO EN CHIFFRES

≈

ANNÉE DE LA 1^è
ZONE 30



DES DUNKERQUOIS
INTERROGÉS SONT
EN FAVEUR DE LA
PIÉTONNISATION
DE LA PLACE
JEAN-BART



CALORIES
DÉPENSÉES
SUR 15 KM
**EN VÉLO ET
EN VOITURE**



DES TRAJETS
TRAVAIL/DOMICILE
À COPENHAGUE



CYCLISTES ENVIRON
ÉTAIENT PRÉSENT·ES À LA
MASSE CRITIQUE





DYNAMOBILE, DES VACANCES À VÉLO, À LA GLOIRE ET AU SERVICE DE

Vous rêvez de faire des vacances à vélo, l'association belge Dynamobile vous en propose depuis vingt ans. En effet en 2015 l'association a fêté ses vingt ans.

Dynamobile c'est dix jours de vélo, dix jours de mobilité, de découverte de chemins cyclables, de transports doux...



Comment ça se passe concrètement : c'est tous les ans, les deux dernières semaines de juillet. À partir du mois d'avril on découvre l'itinéraire proposé soit la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas... on démarre de Bruxelles et on revient à Bruxelles. On est logé par les municipalités dans des complexes sportifs ou des écoles. On doit donc voyager avec des sacoches qui comprennent les affaires de rechange, le nécessaire de toilette ainsi que le matelas et sac de couchage voire la tente si on cherche un peu plus d'intimité. Parce que le voyage est conçu pour 150 cyclistes. **Vous imaginez la logistique !**

Il y a une participation d'environ 250€ qui comprend toute la nourriture du séjour. Au petit déjeuner le matin on prépare son pique-nique pour le midi qu'on emporte sur son vélo et le soir on mange tous ensemble un repas chaud et végétarien. Il y a une cuisine mobile qui nous suit lors des étapes et qui prépare trois repas par jour. Pendant le séjour on donnera un petit coup de main pour la vaisselle et couper les légumes.

En 2015 l'étape la plus courte était de 45km et la plus longue de 75km. Sur les dix jours de vélo on aura parcouru 600km. Sur le trajet on roule à son allure, c'est en mode détente et loin d'être une course. Le chemin est balisé par les autres cyclistes et des capitaines de route bloquent la circulation pour laisser passer le convoi de cyclistes. Des pauses sont organisées pour se regrouper, se détendre, pique-niquer... C'est une ambiance familiale, cette année le plus jeune avait 9 mois et le plus âgé 80 ans. Les enfants sont transportés sur les vélos des parents, les personnes âgées ont des vélos à assistance électrique. Si on a une petite panne physique, une camionnette balai permet de transporter les enfants ou les personnes qui en ont le besoin.

C'est un convoi joyeux qui déambule sur les pistes. Si on a un problème avec son vélo, il y a toujours quelqu'un pour nous aider à réparer. On n'a donc qu'à regarder les beaux paysages que l'on traverse. Sillonner sur les routes à vélo c'est aussi un acte militant. L'association défend un partage de la voie publique plus équitable et plus respectueux. Alors au cours du voyage on emprunte des chemins difficiles pour les cyclistes afin de faire prendre conscience aux autorités de la nécessité de faire certains aménagements.

Le soir après la journée passée sur le vélo vous pensez vous ennuyer, eh bien pas du tout puisque tout est prévu. Animations, conférences, spectacles de cirque, chansons, danses ponctuent les soirées. Chacun fait comme il le souhaite.

Même si pendant le séjour il peut y avoir de l'agacement du fait d'être constamment avec 150 personnes, l'ambiance reste respectueuse et les conflits désamorcés par l'humour belge. Les communications sont toujours données sur un ton amical, à aucun moment je n'ai ressenti de pression parce qu'après tout ce sont bien des vacances.

Alors si je vous ai donné envie de participer, il suffit de s'inscrire sur le site de Dynamobile, de préparer son vélo et ses sacoches et d'avoir un peu d'entraînement. Et bien sûr d'aimer faire des balades à vélo. En 2016 la destination est la baie du Mont-Saint-Michel.

www.dynamobile.net

*Adeline Lezzoche
(merci à Nicole Loriau pour le titre et la relecture)*

BRÈVES

≈

QUAND LA VOIX PUBLIQUE DEVIENT UN PARKING PRIVÉ...POUR LA BAGNOLE !

Et bien oui, fallait bien





HOMMAGE À ERICK ROUSSEL

La balade à Erick organisée conjointement par le Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM) et l'ADAV a souffert du froid et de la pluie aux tout premiers coups de pédale.

Par contre les téméraires furent récompensés régulièrement tout au long du parcours.

Il n'empêche, une dizaine de personnes ont pris le TER (avec la carte grand TER) au départ d'Hazebrouck pour Esquelbecq où le groupe a rejoint une autre dizaine de personnes déjà sur place.

Notre première halte fut un moment émotionnel fort car nous arrivions à la Plaine au bois à Esquelbecq, site bien connu relaté ci-après :

Site de mémoire de la Seconde Guerre mondiale où s'est produit un massacre honteux. Le 28 mai 1940, les Allemands attaquent le nœud routier de Wormhout, point stratégique pour leur progression vers Dunkerque, défendu avec acharnement par les Britanniques. Durant cet affrontement, une centaine de soldats appartenant aux Royal Warwickshire Régiment, Cheshire Régiment et Royal Artillery sont faits prisonniers, puis menés et enfermés dans une grange implantée sur une pâture au lieu-dit « la Plaine au Bois » à Esquelbecq. 80 hommes sont tués.

Reprenant nos esprits, nous arrivons ensuite à Wormhout et avons eu le plaisir d'écouter les explications d'Alain Tredez responsable du CENH, (Centre d'Éducation Nature du Houtland, <http://centreeducationnaturewormhout.org>) dont les multiples vocations sont d'éveiller la curiosité de tous, de susciter des interrogations, d'élargir le regard sur l'environnement,

d'apporter les moyens pédagogiques adaptés aux différents âges et aux différentes situations, de développer une démarche citoyenne.

À noter que le centre accueille des classes en journée ou en séjour.

Il était temps de réenfourcher la bicyclette afin de nous rendre à Herzele au café des Orgues.

Dans une vaste salle à l'arrière du café, trois orgues mécaniques, aussi beaux qu'imposants, sont installés depuis 50 ans.

Tous les dimanches après-midi, les orgues se mettent en marche, et jouent ces airs du passé, polka, tango, valse, rumba... recréant ainsi l'ambiance des bals de la Belle Époque. Nous avons eu le plaisir d'y déjeuner, accompagnés par les orgues en fonctionnement.

Repas tiré du sac, un excellent café et ce fut le départ pour les villages environnants de notre belle Flandre, tout en admirant parfois l'Yser au détour d'un chemin.

Tout le monde fut heureux de ces 36 km parcourus et qui se sont clôturés par un pot commun pris dans un lieu super : l'estaminet littéraire La Chèvre Book'in sur la place à Esquelbecq.

**À très bientôt pour
d'autres rencontres vélocipédiques !**

L'équipe Adav Hazebrouck et environs

L'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO PEUT RAPPORTER GROS (QUAND ELLE EST MISE EN PLACE...)

Pour l'employeur, la participation à l'indemnité vélo est exonérée de cotisations sociales, dans la limite de 200 € par an et par salarié, et sur la base des kilomètres parcourus par les salariés pour se rendre à leur travail. Au-delà de ce plafond annuel, employeur et salarié doivent payer des cotisations sociales sur la part dépassant le plafond.

Pour le salarié, l'IKV est exonérée d'impôt sur le revenu, comme c'est déjà le cas pour la contribution de l'employeur aux frais de transport en commun des salariés ou d'abonnement à des services publics de location de vélos. Toutefois, cette exonération est limitée à 200 € par an pour l'IKV.

Les sommes en jeu ne sont pas négligeables ! Prenons l'exemple d'un cycliste parcourant 10 km pour se rendre au travail 5 jours par semaine.

10 km X 2 fois par jour X 5 jours
par semaine = **100 km semaine**
100 km x 40 semaines
= **4 000 km par an**
4 000 km x 0,25 euros =
1 000 € c'est déjà ça !

La limite de 200 € par an n'est pas la limite de l'IKV, c'est la limite en dessous de laquelle on ne paie pas de charges salariales et patronales et en même temps c'est la limite en dessous de laquelle on ne l'ajoute pas à nos revenus imposables. C'est à dire ceux sur lesquels on paie l'impôt sur le revenu.

Autrement dit sur les 1 000 € perçus par le cycliste 800 sont soumis à cotisation salariale et donc réduits à 560 €, l'employeur paie environ 250 € de charges patronales.

Si le salarié est imposable, il doit encore payer des impôts sur les 560 € perçus ; en général la part des impôts représente un mois de salaire, soit 1/12.

**Le salarié disposera donc
vraiment de $200 + 560 \times 11/12$
= $200 + 510 = 710$ €, qui lui
permettront d'acheter du pain
et Dieu sait que le cycliste
a un bon appétit !**

Admettons que 10 km soit une distance quand même élevée ! Pour 5 km en distance domicile - travail l'IKV serait de 500 €, sur laquelle il resterait environ 400 €, tous prélèvements confondus.

Un calculateur est disponible notre site Internet : <http://www.droitauvelo.org/Calculateur-IKV>

B. Helle





UTE POUR LA VÉLORUTION

Nous étions près de 160 cyclistes à nous être rassemblés pour la 3^e Masse Critique lilloise, fin avril. Celle-ci fut l'occasion de lancer une pétition pour appeler le Maire de Faches-Thumesnil à ne plus bloquer les travaux d'aménagement cyclable prévus rue du Faubourg d'Arras.

L'agressivité et l'incompréhension de certains automobilistes lors du passage dans cette rue ont encore une fois prouvé l'importance d'une réelle visibilité des cyclistes dans l'espace public.

La pétition a été remise à la mairie, rendez-vous à la fin du mois pour la suite des événements.

Noémie

ACCUEIL & REMISES ≈ LES MEILLEURS VÉLOCISTES

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

-5% **Vélo & Oxygen**
4 rue du 19 mars 1962
Achicourt - 03 21 55 85 17

-5% **Capsule Cyles**
3 rue Copernic
Arras - 03 21 71 03 67

-5% **Ride On**
529 rue de Lille
Béthune - 03 21 64 02 51

-5% **Sport'Dep**
931 av du gal de Gaulle
Bondues - 03 20 30 72 90

-5% **KICK 59** 5 rue Salengro
Bruille-lez-Marchiennes
03 27 90 61 88
kick59@orange.fr

-5% **Arcelon Cycles**
495 Place de l' Europe
Dunkerque - 03 28 69 24 61

-5% **Cycles Lesaffre** 204 Rue
Carnot
Faches-Thumesnil
03 20 95 46 96

-5% **Speed Cycles - Jean Lebas**
64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin - 03 20 38 39 27

-5% **Lambersart Cycles**
11 rue du Bourg
Lambersart - 03 20 93 99 38

-10% **Cycles Wypelier Huygen**
2 bis place de la Cessole

-5% **Lambersart** - 03 20 40
73 20

-5% **Altermove**
1 rue des Arts
Lille - 03 62 84 01 01

-5% **Cycles Lecolier**
64 rue Gambetta
Lille - 03 20 54 83 39

-5% **Cyclable - Villavélo**
11-13 rue des Arts
Lille - 03 20 74 17 58

-5% **Cycles get lost**
84 rue de Cambrai
VAE, cyclomoteurs, e-solex.
Lille - 03 27 25 64 76

-5% **Les Mains dans le guidon**
166 rue Gambetta
Lille - 03 62 52 94 87

Mes Vélos Hollandais.....
Wasquehal sur RDV.
06 13 32 39 48

Remise

Cycles Fallet
4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01

BULLETIN D'ADHÉSION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs

Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

A D A V
droit au vélo

☐ **J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année en cours.**

☐ Adhésion individuelle : 14 € ☐ Chômeur/étudiant : 8 €

☐ Couple : 25 € ☐ Famille : tarif individuel/couple + 1 € par enfant

☐ Membre de soutien > 25 € ☐ Association : 25 €

☐ Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : 8 €

☐ Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)

☐ Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de € à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :



L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

SIGLES & INITIALES DE L'ADAV Y ÉTAIT

ADU : Agence d'urbanisme
AF3V : Association Française de développement des
Véloroutes et Voies Vertes
ARS : Agence Régionale de Santé
BHNS : Bus à Haut Niveau de Service
CA : Communauté d'agglomération
CCSPL : Commission de Consultation des Services
Publics Locaux
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CLPC : Cédez-le-passage cycliste au feu
Copil : Comité de pilotage
Cotech : Comité technique
Crem : Centre ressource régional en écomobilité
CUA : Communauté urbaine d'Arras
CUD : Communauté urbaine de Dunkerque
DSC : Double-sens cyclable
DREAL : Dir^e régionale environnem^t aménagem^t logem^t
DSP : Délégation de Service Public

FDV : Fête du vélo
FES : Fête de l'Environnement et des Solidarités
FFCT : Fédération française de cyclotourisme
FPH : Fonds de Participation des habitants
GT(V) : Groupe de Travail (Vélo)
MEL : Métropole Européenne de Lille
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des
Solidarités
ORS : Observatoire Régional de Santé
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal
SMIRT : Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports
SMT : Syndicat Mixte des transports
UT : unité territoriale (LS = Lille/Seclin ; RV = Roubaix/
Villeneuve d'A.; TA=Tourcoing/Armentières)

Initiales des représentants de l'ADAV concernés

AA : Alexis Arnaud ; AH : Alain Houriez ; AL : Alain Le-
grand ; AM : Ahmed Miraoui ; BD : Bertrand Deboudt

; BP : Bertrand Péro ; CB : Claude Bridelance ; CG :
Chloé Grépinet ; CH : Christophe Herlin ; CO : Chloé
Ollivier ; CV : Claire Vandenberghe ; CVN : Claudine
Van Nieuwenhove ; DD : Daniel Dourkens ; DDx :
Dominique Delcroix ; EL : Émilie Laidet ; GL : Gilles
Laurent ; GW : Guillaume Wauquier ; HC : Hervé de
Cagny ; JG : José Germain ; JP : Judicaël Potonnec ;
JPr : Joël Prunier ; JR : Jean-Marie Roger ; JV : Julien
Vitse ; KP : Kévin Poissonnier ; LR : Luc Religieux ;
MA : Michel Anceau ; MR : Mathieu Rabaud ; MV :
Mathias Vadot ; NC : Noémie Ciofalo ; NL : Nicolas
Lecomte ; NLe : Nadine Legrand ; OD : Olivier Dutel ;
OJ : Olivier Jandot ; OL : Olivier Leman ; PB : Phi-
lippa Burton ; PC : Pascal Coquerelle ; PD : Philippe
Delrue ; PM : Philippe Marquet ; PT : Pierre Tittelen ;
RF : René Fauvergue ; RM : Rémi Manier ; RS : Rémi
Sanchez ; STT : Sébastien Torro-Tokodi ; TC : Tan-
guy Cadet ; YL : Yves Lépinay ; YP : Yannick Paillard

ANTENNE ARRAGEOISE

Arras

24 février : Comité mobilité. Présentation par la Ville du projet d'extension de la zone 30 à la totalité du centre-ville à l'intérieur des boulevards de ceinture. Le projet vise réellement à réduire l'espace dédié à l'automobile en supprimant du stationnement (place Victor Hugo, place des Héros) et en rendant certains stationnements payants (cours de Verdun, boulevard Crespel) afin de reporter les véhicules vers le parking citadelle, gratuit (et vide), et ainsi de supprimer du trafic en centre-ville. Des aménagements de sécurisation seraient réalisés en centre-ville, et des voiries réduites (bandes cyclables rue Baudimont et voie bus-cyclable rue Alexis-Halette) afin d'inciter le trafic de transit à emprunter les boulevards plutôt que de traverser le centre-ville. Le projet est ambitieux et reflète une réflexion globale, ce qui est plutôt nouveau. Il devrait être mis en place pendant l'été 2016. OJ.

21 avril : Cotech Semaine de la mobilité (CUA) : discussion autour des modalités de mise en place des actions habituelles organisées lors de la semaine de mobilité (16-22 septembre). La discussion débouche sur une volonté, partagée par les techniciens des communes, de sortir du train-train habituel et de mettre en place des actions spectaculaires pour inciter à une prise de conscience de la nécessité de remettre en cause les habitudes. Des projets de rues interdites à la circulation automobile à proximité des écoles et d'une convergence cycliste des communes de la première couronne vers «Les boulevards sont à tous» sont évoqués. Des arbitrages venant des élus sont nécessaires. Une nouvelle réunion est donc nécessaire pour donner un nouveau souffle à cette semaine de la mobilité. OJ.

Saint-Laurent Blangy

14 janvier : Réunion avec M. Desfachelles, maire de la commune pour envisager les modalités pour relancer une commission vélo et développer son usage sur la commune. Il est proposé de constituer une commission plus large sur la mobilité. L'idée d'un partenariat formalisé avec l'ADAV est une nouvelle fois abordée. MA, PT.

4 février : Commission extramunicipale mobilité. Le maire fait part de sa volonté aux différents acteurs (Ville, Département, CUA, acteurs économiques) de sa volonté de promouvoir les modes actifs et l'écomobilité. Il souhaite détourner le trafic de transit et demande aux services d'étudier les solutions à envisager. L'ADAV remet un dia-

gnostic des réalisations cyclables et des besoins. Ce travail servira de base à l'établissement d'un schéma directeur cyclable en lien avec celui de la CUA. MA, PT.

8 mars : Nouvelle réunion avec le Maire et ses adjoints pour faire le point sur les demandes de l'ADAV et les prioriser pour ensuite les faire étudier par la CUA. MA, PT.

ANTENNE AUDOMAROISE

CA de Saint-Omer

5 janvier : Participation au Groupe vélo de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO). MA, RM.

5 janvier : Réunion de rentrée des bénévoles : préparation des 2 événements organisés pour le 1^{er} anniversaire de l'antenne à Saint-Omer = assemblée générale et balade/parade.

21 janvier : Assemblée générale de l'antenne de Saint-Omer pour faire le bilan des actions menées en 2015 et définir des perspectives d'activités pour l'année 2016. Une trentaine de personnes réunies dans la salle des fêtes de Longuenesse.

23 janvier : Participation à la remise des récompenses aux collégiens ayant un vélo équipé de façon réglementaire lors des contrôles réalisés par la CASO à la sortie des établissements scolaires. JP.

23 janvier : Parade à vélo organisée dans les rues de l'agglomération. Une soixantaine de personnes ont parcouru 10 km dans Saint-Omer, St-Martin-lez-Tatinghem, Longuenesse et Arques pour montrer que le vélo a toute sa place sur notre territoire.

27 janvier : Participation au Groupe vélo de la CASO. MA, RM, JP.

28 janvier : Participation à la réunion publique de présentation des orientations du Plan local d'urbanisme intercommunal - Arques. RM, JP.

30 janvier : Stand d'information de l'ADAV aux portes ouvertes de l'IUT de Longuenesse (stand tenu par des étudiants de 2^e année GACO).

4 février : Participation au forum Mobilité organisé par l'AUD à Fauquembergues. L'AUD anime un débat public sur les questions de mobilité auquel l'ADAV prend part. AM, EL, JP, RM.

11 février : Réunion des bénévoles pour la préparation de la FDV.

27 février : Intervention auprès d'un groupe de scouts d'Arques, animation d'un échange sur la pratique du vélo et encadrement d'un trajet. JP, TC.

7 mars : Participation à la réunion de restitution

de l'étude menée à l'initiative du Département du Pas-de-Calais sur les accès au collège Mendès-France d'Arques. AM.

10 mars : Stand d'information à l'occasion d'une soirée organisée par l'association A Petits PAS avec la projection du film Demain et la valorisation d'initiatives citoyennes. CV, AM.

10 mars : Participation à la soirée de restitution du débat public Mobilité à Théroutanne. JP.

11 mars : Rencontre du principal du collège de la Morinie à Saint-Omer pour étudier les actions possibles en partenariat pendant la semaine du vélo à l'école et au collège de début juin. JP.

17 mars : Atelier de présentation de l'outil cyclabilité auprès des adhérents, d'associations cyclotouristes du territoire et d'étudiants de l'IUT de Longuenesse. Présentation de l'outil, utilisation par les participants et échanges sur carte avec les cyclotouristes sur les itinéraires cyclables du territoire rural de la CASO.

22 mars : Réunion des bénévoles pour la préparation de la FDV, organisation des comptages.

24 mars : Participation au groupe de travail vélo de la CASO, axé principalement sur les actions de sensibilisation. JP, MA, RM.

30 mars : Animation d'un temps d'échanges avec une quinzaine d'élèves de l'École de la 2^e chance de Saint-Omer sur leurs déplacements et l'utilisation du vélo. RM.

14 avril : Présentation des actions réalisées par l'ADAV devant le bureau de la CASO, instance de décision réunissant le président et les vice-présidents de l'agglomération. MA, RM.

14 avril : Réunion des bénévoles : préparation d'actions à Arques (Projection-débat et stand d'information) et de la FDV.

Saint-Omer

19 mars : Participation à la conférence de presse du maire de Saint-Omer, sur la création de double-sens cyclables dans les zones de rencontre du centre-ville de Saint-Omer (plusieurs bénévoles).

Des comptages sont effectués sur 7 points du territoire (Coordination des comptages : PB, EL).

ANTENNE BÉTHUNOISE

Artois Comm.

2 mars : rdv avec M. Wacheux, président et deux de ses vice-présidents pour envisager un véritable travail partenariat avec l'ADAV. M. Wa-





L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

ANTENNE DUNKERQUOISE

CUD

cheux se montre intéressé et demande d'ores et déjà que l'ADAV soit bien associée aux projets suivis par Artois comm. MA, DD.

25 mars : Suite au rendez-vous avec M. Wa-cheux, présentation par les services d'Artois Comm du projet Futura II. MA, DD.

9 janvier : CA de l'ADAV décentralisé à Béthune. Il s'est terminé par un tour de Béthune à vélo, où les aménagements cyclables (rénovation de l'existant et nouveaux aménagements) restent très rares.

16 janvier : Petit-déjeuner du FPH. Rencontre informelle avec A. Delannoy, conseiller départemental, il a été plus particulièrement question des aménagements du giratoire Saint-Pry qui tardent à venir. DD.

30 mars et 1er avril : Défi 2016 « Tous à vélo » du collège George-Sand de Béthune. Présentation des dangers de la route et la sécurité à vélo, lors de 5 séances de sensibilisation auprès de tous les délégués de classe. 32 élèves et 2 professeurs ont participé à ce défi pour un total de 394,4 km cumulés sur sept demi-journées. DD.

8 avril : Réunion avec le SMT Artois-Gohelle, Artois Comm, l'AULA et le Cerema pour ré-examiner les points durs de l'avant-projet du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) reliant Beuvry, Béthune, Bruay, Houdain, Auchel et Barlin, à savoir le pont Mendès-France à Béthune, la traversée de Gosnay Hesdigneul, le centre ville de Bruay, la modification de tracé dans Houdain et le jalonnement de l'Euro Velo-route n°5. DD.

ANTENNE BOULONNAISE

ERRATUM : les contributions de l'antenne n'ayant pas été intégrées à l'Heurovélo précédent, elles apparaissent dans cette édition-ci.

Slogan de l'antenne : « *Eul'timps qu'té perds quand té grimpe eun'cote avec tin biclou, bin té l'argagne quand té l'dégaroules eud' l'aut'sins* »

CA du Boulonnais

5 septembre : Participation à la fête du parc naturel régional Caps et Marais d'Opale à Saint-Etienne-au-Mont ; tenue d'un stand de sensibilisation en partenariat avec Cycleco et diffusion d'un questionnaire sur les difficultés rencontrées par les cyclistes.

12 octobre : Participation au groupe de travail à la CAB sur le schéma directeur cyclable, avec des représentants de diverses communes de l'agglomération : suite à cette réunion, envoi des avis des cyclistes recueillis les semaines précédentes grâce au questionnaire, sur les itinéraires empruntés, les difficultés rencontrées et les propositions d'aménagements. HL.

Boulogne sur Mer

5 novembre : Rencontre avec la mairie de Boulogne sur les travaux en ville à l'occasion desquels des aménagements cyclables pourraient être intégrés. HL.

Boulogne Développement

27 novembre : rencontre pour faire le point sur les projets européens visant à favoriser la mobilité douce. PH.

1er avril : Échanges au sujet d'une proposition de partenariat technique dans le cadre du projet Interreg Low Car visant à accompagner le changement des comportements de mobilité, notamment liés au tourisme. STT.

18 janvier : Réunion de concertation pour l'organisation du prochain pique-nique cyclable organisé par l'association Maison de la Voie Verte. JV.

26 janvier : Copil organisé par l'association Maison de la Voie Verte afin de faire un point d'avancement sur le projet. JV.

29 janvier : Réunion de concertation à la CUD pour la prochaine édition du guide « Les rendez vous du vélo ». JV.

25 février : Réunion de concertation à la CUD concernant la mise en place du futur référentiel pour la conception des aménagements cyclables de l'agglomération dunkerquoise. JV, MA.

29 février : Réunion de concertation pour l'organisation du prochain pique-nique cyclable organisé par l'association Maison de la Voie Verte. JV.

3 mars : Séance d'information et de prise en main de la carte de cyclabilité régionale à la Halle aux Sucres. JV, MV.

17 mars : Table ronde organisée par DkBus (réseau de TC) autour de la perception qu'ont les usagers de la qualité de service des TC dans la CUD. JV.

18 mars : Réunion de concertation à la médiathèque de Rexpoëde dans l'optique d'organiser un atelier réparation/marquage des vélo en amont du Rallye du Lin. JV, DD.

Dunkerque

6 avril : Réunion de concertation avec la bibliothèque de Dunkerque afin de préparer la table ronde du 28 avril qui aura pour sujet le vélo. JV, ST, DD, LB.

9 avril : Manifestation organisée par l'ADAV place Jean-Bart pour montrer notre soutien au projet de piétonnisation de la place. Nombreux adhérents présents.

ANTENNE HAZEBROUCKOISE

Hazebrouck

28 janvier : Réunion avec la mairie d'Hazebrouck : adjointe au maire chargée des Transports, responsable des services techniques et responsable du service Agenda 21 ; retour sur la cartographie des aménagements et proposition d'aménagements cyclables. MA, MV.

ANTENNE LILLOISE

Hellemmes

13 janvier : Réunion avec la Ville et la MEL autour de la mise en place des CLPC. Les panneaux devraient être implantés courant 2016. CG.

Hem

GTV, volonté de la Ville de poursuivre le travail partenarial avec l'ADAV et la MEL pour développer les aménagements cyclables suite à la réalisation des deux premiers DSC rues de Roubaix et Ferry. Il est convenu que la MEL étudie dorénavant les DSC des rues de Willems et Beaumont, le franchissement du giratoire du « Petit Parc » RD6D et RD 64, l'intégration d'aménagements cyclables sur la rue de Croix et la rue J.-Guesde ainsi que la continuité de ceux du bd du Gal de Gaulle. MA.

Lambersart

2 mars : GTV. Chiffres d'utilisation du V'lille

satisfaisants. Des panneaux de CLPC ont été installés av de l'Hippodrome, la Ville et l'ADAV souhaitent que cela soit étendu à l'avenue de Dunkerque (en cours d'étude par la MEL, en partenariat avec les Villes de Lomme et Lille) puis à l'avenue Delecaux/Auguste Bonte pour ensuite l'étendre à toute la commune. DSC : réalisé rue Louis-Bréguet, sera réalisé courant mars rue Lavoisier, sera réalisé rue de l'Église et rue Volta en 2016, sera réalisé rue Ampère lorsque le sens de circulation sera fixé définitivement, demandé par l'ADAV rue des Martyrs de la Résistance (sera étudié par la MEL mais la Ville n'y est pas favorable au vu de l'emprise réduite et du trafic important) et rue Hegel/Avenue de Soubise (refusé car un réaménagement complet du secteur est prévu à moyen terme). Respect des sas vélos aux feux : l'ADAV demande à ce que la Ville communique auprès de ses habitants, la Ville envisage un article dans le journal municipal. L'ADAV souhaite que la réalisation de bandes cyclables soit étudiée sur une partie de l'avenue Auguste Bonte qui est congestionnée aux heures de pointe, l'étude sera lancée par la MEL. L'ADAV rappelle l'état déplorable de la piste de l'avenue Delecaux, de compétence départementale : la MEL sera sollicitée pour sa remise en état lorsqu'elle sera compétente, à partir de 2017. L'ADAV rappelle le besoin de verbalisation des automobilistes qui stationnent ou s'arrêtent illégalement sur les bandes cyclables de l'avenue de Dunkerque. L'ADAV rappelle le revêtement déplorable de la voie verte de la Deûle, le problème d'éclairage insuffisant des pistes du Pont Royal, demande l'implantation de plusieurs arceaux vélo. La balade Cyclo-famille aura lieu le 23 avril. Un arrêt de convergence sera organisé à Lambersart dans le cadre de la FDV, rdv devant la Maison Folie Colysée samedi 28 mai à 13h45. PD, CG, CH, JMR.

Lille

12 janvier : Repérage avec un agent de la Ville des demandes d'implantation d'arceaux. STT.

13 janvier : Lancement d'un nouveau point de comptage des cyclistes à l'angle des avenues Beethoven et Oscar-Lambret avec un binôme constitué de deux bénévoles, où l'on compte un total de près de 150 passages sur ces deux lignes. PC, MR, STT.

23 janvier, 27 février, 12 mars : Accompagnement de la réflexion et des actions d'un groupe de parents d'élèves du groupe scolaire Jean-Zay, quartier Saint-Maurice Pellevoisin pour la mise en place d'un pédibus. JP.

28 janvier : Réunion de programmation de la Semaine Européenne du Développement Durable avec la MRES et la Ville de Lille, dans le cadre de laquelle sont organisés les événements du samedi 28 mai de la FDV de la métropole lilloise. CG.

29 janvier, 4 et 18 février, 30 mars : Réunion de préparation de la FDV en lien avec la FES avec la MRES. CG.

2 février : GTV. Rue Javary/pont de Fives/Pierre-Légrand : les travaux débiteront fin 2016, avec la réalisation d'une piste bidirectionnelle qui longera les voies ferrées rue Javary et sur le pont de Fives (côté non aménagé) et un DSC en piste rue Pierre-Légrand. DSC prévus en avril et mai : quai du Wault, rue de l'Arc, Tenremonde, Vert-Bois, Hôpital-militaire, St-Étienne, Macquart, de Suède, de Colmar. Des bandes cyclables seront marquées Bd Pa-



L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

pin (porte de Paris) fin avril. Le marquage des bandes cyclables avenue de Dunkerque entre rue Hegel et av Marx-Dormoy serait réalisé cet été. CG, YL.

18 février : Réunion de préparation de la parade de la FDV dans les rues de Lille avec le service Événementiel de la ville. Élaboration du parcours. CG.

18 février : Réunion de concertation autour du nouveau plan de déplacements lillois. L'adjoint à la voirie et aux déplacements et les services de la Ville nous présentent les grands principes du plan, qui prévoit de dissuader le trafic de transit dans le centre et le Vieux-Lille : boucles de desserte, généralisation de la zone 30 dans le Vieux-Lille, extension de zones de rencontre, remise à double sens des Bds de la Liberté et Louis XIV. CG.

23 février : Réunion de préparation de la FES avec la MRES et ses associations. CG.

24 février : Réunion publique de présentation du plan de déplacements lillois par les élus. CG.

3 mars : GTV. Arceaux : un budget serait finalement disponible pour l'installation de plusieurs dizaines d'arceaux cette année. Aménagement en aire piétonne de la future place rue du Faubourg-d'Arras/rue Abélard : l'ADAV demande à ce que des logos soient marqués afin de guider les cyclistes. Projet de requalification de la rue de Paris : mise en zone de rencontre entre Ponts-de-Comines et Molinel, plusieurs solutions envisagées entre Molinel et Bd de la Liberté. L'ADAV demande une étude de sécurisation des cyclistes sur la rue Gutenberg entre Rivoli et Montagnards, en utilisant la contre-allée. DSC : rues Vermeersch et Tilmant seront réalisés cet été ; rue de Brigode, Moillet, Bizet, Verdi, Alphonse-Thomas validés ; demande ADAV rue Jean-Prouvé ; étude en cours rues autour de la place Édith Clavel. L'ADAV rappelle son insatisfaction face à la matérialisation du stationnement bilatéral à cheval chaussée/trottoir rue de Lyon. Demande de renforcement de la visibilité des DSC du Vieux-Lille : la Ville opte plutôt pour une sensibilisation renforcée via la communication. Problème d'accessibilité de certains squares de Fives. CLPC : équipement des boulevards du Pentagone cet été, puis généralisation quartier par quartier. La convention avec l'ADAV ne serait pas renouvelée cette année, nous sommes orientés vers des appels à projets thématiques. Bd de l'Usine : l'ADAV rappelle la nécessité de sécuriser les rails. CG.

5 mars, 26 mars : réunion avec un groupe de parents d'élèves de l'école Desbordes-Valmore, quartier Bois-Blancs, pour la mise en place d'un pédibus. Présentation d'un argumentaire en faveur de ce type de démarche d'écobilité scolaire, du fonctionnement d'un pédibus et de la campagne Émile le serpent mobile. JP.

9 mars : Réunion de préparation de la FDV avec Lille3000. CG.

15 mars : Rencontre avec un administrateur de la SPL pour échanger autour des demandes de l'ADAV dans le cadre du projet Euralille 3000. CG.

21 mars : Lancement d'un nouveau point de comptage des cyclistes à l'angle de la rue des Canonnières et du boulevard Carnot, avec la particularité de distinguer les femmes des hommes pour identifier leur part respective sur

l'usage du vélo. BD, STT.

22 mars : Réunion de concertation avec la Ville et la MEL. Requalification rue de Paris, plusieurs solutions proposées, l'ADAV s'oppose à la proposition de zone 30 sans aménagement cyclable, demande des pistes entre av Kennedy et Bd Liberté et soutient une proposition de mise à sens unique entre Molinel et Kennedy avec couloir-bus vélo en double-sens. Mise à sens unique de la rue Faidherbe : l'ADAV demande une bande cyclable dans chaque sens. Requalification Bd Carnot : la demande de l'ADAV de réaliser des pistes a finalement été étudiée, la Ville décidera prochainement entre bandes ou pistes. CG, STT.

29 mars : Réunion avec le Centre social Albert Jacquard et la mairie de quartier pour préparer la convergence qui s'arrêtera à Saint-Maurice Pellevoisin dans le cadre de la FDV et du Printemps à Saint-Maurice. CG.

Lomme

6 janvier : Préparation avec l'Espace Éducatif d'une intervention sur les pédibus et vélobus lors du Forum de la Transition Écologique programmé le 30 janvier. JP.

29 janvier : Participation à un atelier sur la mobilité dans le cadre du Forum de la Transition Écologique. JP.

30 janvier : Forum de la Transition Énergétique. Stand ADAV et animation d'un temps d'échanges sur les démarches de type pédibus / vélobus. JP, CH.

3 mars : GTV. L'ADAV demande l'installation d'une soixantaine d'arceaux, la Ville va étudier cette demande. Plan de circulation en cours d'élaboration : l'ADAV rendra son avis dans le cadre du Conseil Communal de Concertation. DSC : études en cours pour les rues Lebas, De Geyter, Mal Leclerc, Charles-St-Venant, Albert-Thomas, Watinettes, Galliéni. Présentation de l'étude de DSC de la rue Destombes, l'ADAV y est favorable, la Ville rendra prochainement son avis. L'ADAV demande une étude de DSC sur la rue Pierre-Curie. Refus de la MEL et de la Ville de marquer une bande cyclable continue sur l'avenue de Dunkerque à l'intersection avec la rue Descamps, en supprimant la voie de tourne-à-droite voiture (dans le sens vers Maison des enfants), à cause de la congestion du trafic automobile supplémentaire que cela engendrerait. Étude en cours pour l'installation des panneaux de CLPC. Réflexion à mener pour sécuriser les déplacements cyclistes sur la rue Jules Guesde, voirie départementale : l'ADAV propose d'étudier des « bandes suggérées » colorées (plus étroites que de « vraies » bandes cyclables). CG.

13 mars : CCC-Commission Cadre de Vie et Service au Public. Premier atelier sur la Trame Verte. CH.

23 mars : CCC Plénière. Présentation du Plan de Circulation de Lomme. CH.

Marcq-en-Barœul

22 mars : Rencontre avec un adhérent de Marcq qui souhaiterait s'investir pour le développement du vélo dans la ville. KP, MA, STT.

Ronchin

24 février : Rencontre de la chargée de mission Agenda 21 et de deux élus de la Ville pour évoquer le contenu d'un projet de convention entre la Ville de Ronchin et l'ADAV en 2016. JP, MA.

Saint-André

10 mars : Rencontre avec l' élu en charge des transports et de la voirie. Échanges autour des demandes de l'ADAV (points noirs à résorber, DSC, CLPC, arceaux) et de la tenue prochaine d'un GTV. CG, PM.

Villeneuve d'Ascq

25 janvier : Rencontre avec les référents vélo du conseil de quartier de la Cousinerie. L'ADAV fait part de ses demandes sur la ville. MA.

22 février : Rencontre avec M. Laurent, adjoint en charge du vélo. Point sur les demandes prioritaires de l'ADAV. Nous sommes informés que le DSC de la rue de Wasquehal ne se fera pas suite à la mobilisation des habitants contre le projet... Il est convenu que M. Laurent présente nos demandes au maire pour validation avant la demande d'étude et de programmation par la MEL. Nos priorités restent les franchissements du bd du Breucq, le DSC de la rue de la Station, le traitement du giratoire de la Pilaterie et de celui du bd de Mons, la réalisation d'une piste sur la rue de Lannoy... Une liste complète des demandes prioritaires de l'ADAV est transmise. MA.

ANTENNE MAUBEUGEOISE

ERRATUM : les contributions de l'antenne n'ayant pas été intégrées à l'Heurovélo précédent, elles apparaissent dans cette édition-ci.

Maubeuge

12 septembre : Stand de l'ADAV lors de la fête du sport organisée par la mairie de Maubeuge.

10 octobre : Rencontre à Lille, le matin entre les antennes de l'ADAV et l'après-midi avec les associations cyclistes picardes.

16 octobre : Entretien avec Arnaud Beauquel, vice-président de la Communauté d'Agglomération en charge de la mobilité. DDx.

23 octobre : Entretien avec la personne chargée du vélotourisme à la Communauté d'Agglomération pour faire le point sur les projets de l'Agglo, et les projets portés par l'ADAV Maubeuge Val de Sambre. DDx.

12 novembre : Opération Éclairage et Marquage à la gare de Maubeuge. MV, Ddx.

19 novembre : Participation au séminaire « Voirie pour tous » organisé par le CEREMA à Lille. Ddx.

20 novembre : Réunion à l'ADU de la Sambre sur le thème de l'écobilité avec le chargé de mission « climat ». JP, DDx.

27 novembre : Stand ADAV à Jeumont dans le cadre du Forum de l'Économie Sociale et Solidaire Sambre-Avesnois. DDx.

3 décembre : Présentation de l'ADAV et animation auprès des élèves du lycée agricole de Sains-du-Nord. AA, DDx.

10 janvier : Présentation de l'ADAV lors de l'assemblée générale du Club CycloTouriste de Maubeuge. Ddx.

29 janvier : Participation à la cérémonie des vœux du SMTUS à Hargnies. DDx.

26 février : Participation à la soirée des associations organisée par la Ville de Maubeuge. DDx.

27 février : Séance de travail à Cambrai pour un projet de Véloroute Voie Verte et la création d'une antenne de l'ADAV. YP, MA, DDx.

8 mars : Séminaire « la nouvelle réglementation



L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

tion » à Arras organisé par le Cerema. DDx.

11 mars : Rencontre avec un adjoint de Pont-sur-Sambre et administrateur des « Amis de Stevenson » pour une VVV Stevenson entre Maubeuge et Guise. DDx.

15 mars : Émission sur Canal FM sur le thème du « vélo en ville » à l'occasion du lancement de « Balade Cycliste Mensuelle ». DDx.

25 mars : 1^e balade cycliste mensuelle. Chaque dernier vendredi à 18h l'antenne organise une balade grand public, d'une quinzaine de km. DDx.

30 mars : Réunion à Fourmies pour la création d'un atelier-vélo impulsé par la municipalité. DDx, OL.

31 mars : Préparation du Forum Sécurité Routière organisé par la Communauté d'Agglomération du 9 au 13 mai en direction des lycéens et collégiens. DDx.

2 avril : 1^{er} séance de l'Atelier-Vélo qui sera ouvert chaque premier samedi du mois. DDx.

3 avril : Landrecies, présentation de l'ADAV et du projet de VVV Stevenson lors d'une conférence sur les chemins de Compostelle organisée par les syndicats d'initiatives de Landrecies et d'Aulnoye-Aymeries. DDx.

28 avril : Rencontre avec Jean-Marie Allain, maire de Marpent, conseiller communautaire, ancien directeur de l'agence d'urbanisme et sociologue pour préparer une future conférence sur le thème des déplacements dans la Communauté d'Agglomération. DDx.

Fourmies

1^{er} mars : Rencontre avec la municipalité pour envisager un partenariat. La Ville se montre

intéressée pour s'appuyer sur l'ADAV pour développer les infrastructures cyclables et les actions de promotion. La proposition de l'ADAV d'établir une convention de partenariat sera étudiée. MA, OL.

ANTENNE VALENCIENNOISE

Marly

18 janvier : Rencontre avec l' élu à l'environnement de Marly. La future voirie entre le stade du Hainaut de Valenciennes et le quartier des Floriales à Marly a été évoquée. Il est important que ce projet comporte un aménagement cyclable, c'est aussi l'avis de l' élu. La place du vélo dans la commune d'une façon plus globale fera l'objet d'autres rencontres avec la Ville. JG, NL, MA et AL.

6 avril : Stand pendant la Semaine de l'environnement. De nombreux visiteurs sont venus à notre rencontre et des contacts intéressants ont été établis. NL et AL.

8 avril : À la demande de la ville, l'ADAV a organisé, dans la journée, des tables rondes sur la mobilité et présenté le soir un diaporama sur le développement du vélo comme mode de déplacement. NL et AL.

Saint-Saulve

1^{er} février : À la demande de la commune de Saint-Saulve, l'ADAV participe à la préparation du Parcours du cœur 2016 et prend en charge la balade à vélo sur un parcours mi-champêtre et urbain. AL.

3 avril : L'ADAV a conduit le Parcours du cœur sur une distance de 14 km, une balade mi-

champêtre et urbaine à caractère familial, mais les cyclistes locaux sont encore peu nombreux au rendez-vous. L'ADAV a tenu un stand sur la manifestation. AH, HN, NL et AL.

Valenciennes

22 février : À la demande de la SA du Hainaut, l'ADAV est intervenue auprès du personnel pour présenter un diaporama pédagogique sur la pratique du vélo en ville. La SA du Hainaut a mis à disposition de ses salariés deux vélos de service pour effectuer des missions ou des déplacements personnels dans la ville. AA, NL et AL.

Petite-Forêt

29 mars : À la demande de la commune, l'ADAV intervient à l'école primaire Saint-Exupéry pour présenter un diaporama pédagogique aux classes de CM1 sur le déplacement des jeunes cyclistes en ville. Très bonne écoute des jeunes élèves. NLe, NL et AL.

31 mars : À la demande de la commune, l'ADAV intervient au collège Pierre-Gilles-de-Gennes pour présenter un diaporama à l'ensemble des classes de sixième sur le déplacement des jeunes cyclistes en ville. De nombreux élèves viennent régulièrement à ce collège à vélo. CB, AL.

Wallers-Arenberg

9 avril : La veille du Paris-Roubaix, distribution de fiches ADAV et échanges avec le public lors du « village vélo » organisé par l'office du tourisme de la Porte du Hainaut et installé devant l'entrée de la Trouée d'Arenberg. HN, CO, RS, NL.



8 janvier : Animation de 2 temps d'échanges sur l'écomobilité et l'impact des différents modes de déplacements quotidiens avec le CCAS puis l'AFP2I de Frévent. JP.

11 janvier : Rencontre avec une adhérente, également agent en charge de l'urbanisme dans une ville de la métropole, afin de nous apporter des conseils sur les opportunités offertes par les documents d'urbanisme en matière de promotion de l'usage des modes actifs. MA, STT.

12 janvier : Rencontre de l'inspection académique du Pas-de-Calais à Longuenesse pour présenter un projet de challenge de l'écomobilité scolaire à destination des élèves du primaire (du 30 mai au 3 juin) et étudier les possibilités de partenariat avec le rectorat pour diffuser l'information auprès des écoles. JP.

13 janvier : Entretien avec un ancien élu de la majorité d'une commune de la région qui souhaite mettre au profit de la mobilité durable son expérience et ses atouts. Nous le renseignons sur les projets liés notamment aux plans de déplacements et le mettons en relation avec des acteurs de la mobilité. MA, STT.

14 janvier : Rencontre avec une représentante du SCOT du Grand Douaisis afin de proposer la mise en place d'une journée à destination des élus afin de les sensibiliser aux opportunités offertes par le développement des modes actifs et de l'écomobilité en général. JP, STT.

15 janvier : Comité de pilotage du Crem en présence de l'ensemble des partenaires. Présen-

tation d'un bilan d'étape et des perspectives pour les années à venir. JP.

20 janvier : Présentation des activités du Crem lors d'une formation sur les PDES à destination des établissements scolaires du diocèse de Lille. JP.

21 janvier : Rencontre de la société Comm'une bulle pour la réalisation d'un jeu de plateau sur la mobilité et la sécurité routière. JP.

22 janvier : Participation à une rencontre nationale « Rues aux enfants, rues pour tous » organisée à Paris par Rue de l'avenir. JP, MA.

25 janvier : Rencontre avec un représentant de l'ADU Sambre-Avesnois pour proposer la mise en place d'une rencontre locale des acteurs de la mobilité sur ce territoire. JP, DD.

28 janvier : Rencontre de l'inspection académique du Nord au Quesnoy pour présenter un projet de challenge de l'écomobilité scolaire à destination des élèves du primaire (du 30 mai au 3 juin) et étudier les possibilités de partenariat avec le rectorat pour diffuser l'information auprès des écoles. JP.

1^{er} février : Travail de mutualisation de la veille en ressources du Crem et du centre de documentation de la MRES qui a débouché depuis sur un fil d'actualité public et une newsletter spécifique à l'écomobilité. JP.

4 février : Co-organisation d'une formation à l'animation de la campagne « Émile le serpent mobile » à la MRES avec la MEL et Europroject Consult. Cette campagne est destinée aux écoles primaires et vise par le biais d'une animation quotidienne à augmenter sur une période de 15 jours la mobilité douce pour les

trajets domicile-école. JP.

15 février : Échanges avec un bureau d'études en charge d'un schéma de mobilité pour la communauté de communes en Pévèle-Carembaut. Le Crem a abordé sa connaissance d'acteurs et expériences sur ce territoire et sur les territoires voisins ainsi que les leviers intéressants à actionner pour développer l'écomobilité (ex : PDES).

15 février : Échanges avec un représentant de l'association Les Petits débrouillards, qui a répondu à l'appel à projets « Rue pour enfants, rue pour tous » lancé par l'association Rue de l'avenir au niveau national, afin de voir quelles actions communes pourraient être menées en région. Les Petits débrouillards ont notamment développé un jeu de plateau permettant d'initier les jeunes aux questions de l'urbanisme. STT.

16 février : Groupe de travail partenarial pour l'organisation d'un challenge de l'écomobilité scolaire avec l'agence de communication Les Enchanteurs qui accompagne le Crem dans cette organisation.

22 février : Participation à un groupe de travail d'une expérimentation « heures de pointe, testons des idées de pointe » animé par Flexinéo et le Cerema sur la zone d'activité de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq. Des volontaires, appelés chronotesteurs seront amenés à tester pendant un mois différentes possibilités et modes de déplacements pour leurs trajets domicile-travail. JP.

23 février : Rencontre de l'association Wimoov pour évoquer les partenariats possibles sur des animations touchant aux questions de sécurité routière et de mobilité. JP.





L'ADAV Y ÉTAIT SUITE CREM

2 mars : Présentation du projet de boîte à outils pour la mise en place de PDES lors d'un groupe de travail partenarial à la DREAL. JP.

14 mars : Point d'étape avec les partenaires sur l'expérimentation « heures de pointe, testons des idées de pointe » de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq. JP.

15 mars : Intervention lors d'une matinale organisée par Déclic Mobilités au siège de l'entreprise ADEO afin de montrer les avantages de l'utilisation du vélo au quotidien, notamment sur la santé, à la fois pour les salariés et pour les entreprises elles-mêmes. JP.

17 mars : Rencontre du Diocèse de Lille pour présenter un projet de challenge de l'écomobi-

lité scolaire à destination des élèves du primaire (du 30 mai au 3 juin) et étudier les possibilités de partenariat pour diffuser l'information auprès des écoles de l'enseignement catholique. JP.

19 mars : Participation à la formation proposée par le CEDIS (Centre de formation des élus) visant à équiper les associations en outils pour réagir aux projets de PLUI. STT.

21 mars : Rencontre avec le représentant de la structure Colporteurs afin de voir comment le Crem pourrait accompagner les porteurs de projets liés à la mobilité en région. MA, YP, STT.

22 mars : Préparation d'une journée mobilité et santé (qui aura lieu le 12 mai à Loos) avec l'APPA, l'ORS et l'ARS.

4 avril : Participation à la présentation du projet Territoire à Énergie Positive du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. JP.

5 avril : Présentation mutuelle des activités et outils pédagogiques sur la mobilité et la santé avec l'APPA. JP.

6 avril : Échange avec l'association En savoir plus, en charge de l'animation d'un réseau d'acteurs de l'écomobilité scolaire en Picardie pour mieux connaître nos missions, activités et fonctionnement respectifs. Il a été décidé de s'inviter mutuellement à nos prochaines rencontres régionales. JP.

INSTITUTIONS



15 décembre : UT/EME conception des aménagements. MA, CG.

7 janvier : Travail sur les documents à intégrer dans une boîte à outils des Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires. JP.

12 janvier : UTRV. Réunion de travail sur les projets de l'unité territoriale. Nouvelle étude du projet de remise à double sens de la rue Foch à Roubaix. Projet de zones 30 rues Vauban et Colbert. MA.

14 janvier : 1er bilan après quelques mois d'utilisation de l'outil DIVA suite à l'accès au signalisation des dysfonctionnements de voirie en lien avec la pratique du vélo sur l'ensemble des 86 communes composant la MEL. Nous sommes très satisfaits de la réactivité des services pour trouver des réponses aux problèmes remontés. Restent quelques aménagements à apporter à l'interface afin de la rendre plus adaptée à nos usages. STT.

27 janvier : Animation d'une formation « animer un cycle d'apprentissage vélo et mobilité » à Armentières à destination d'animateur de temps scolaires et périodiques d'Armentières, Halluin, Ronchin et Lambersart. JP.

2 février : UTTA. Réunion de travail sur les projets de l'unité territoriale. Comines, projet de zone 30 rue Philippe-Howyn ; demande d'y intégrer un DSC. Présentation du projet de zone 30 rue des Villas à Tourcoing qui intègre un DSC. Projet de bande cyclable sur la rue de Wailly à Tourcoing et de DSC sur la rue Nationale. Le double sens cyclable de la rue du Calvaire devrait être réalisé en 2017. MA.

3 février : Réunion de concertation autour des abris vélos qui seront implantés dans les parkings d'Euralille, Lille-Europe et Grand-Palais.

L'ADAV fait part de ses réserves et demandes : certains abris sont situés trop loin des accès au parking ; le nombre de places vélos est trop limité (40 à Euralille, 21 à Lille-Europe, 10 à Grand-Palais) donc proposition d'installer des racks sur deux niveaux ; autorisation nécessaire des cyclistes à circuler à vélo dans les parkings, sans « pied à terre » ; demande (refusée) d'installation d'arceaux en accès libre à proximité des abris fermés ; demande d'accès aux abris par carte Pass'pass pour plus de praticité. CG.

23 février : Nouveau point sur l'étude du schéma directeur cyclable de la ville de Roubaix et analyse du projet de réfection du quai du Sartel pour assurer la continuité de la voie verte du canal de Roubaix qui héberge l'EuroVelo 5. MA.

23 février : Réunion sur la mise à jour de la carte des aménagements cyclables de la Mel. MA.

4 mars : Réunion de concertation autour d'une étude de sécurisation d'itinéraires cyclables dans le cadre d'un projet d'échangeur autoroutier à Templemars. Liaisons vers les gares de Seclin et Templemars à sécuriser. Proposition de réalisation de pistes cyclables unidirectionnelles sur l'avenue de l'Épinette à Seclin et sur les voies nouvelles qui seraient créées entre le futur échangeur et l'entrée de ville de Templemars, avec piste bidirectionnelle envisagée à l'approche de la route d'Ennetières. Problématiques d'emprise insuffisante pour aménagements cyclables à Vendeville. CG.

10 mars : Réunion de bilan des 26 boucles de comptages permanents de cyclistes mises en place par la MEL. Entre 2014 et 2015, augmentation de 3 % du nombre de cyclistes comptés sur Lille et légère baisse sur les autres villes de la métropole. Fréquentation : Lille (1 000 cyclistes par jour passent Square Ramponneau/façade de l'Esplanade, jusqu'à 1 300 cyclistes par jour sur avenue Le Corbusier) puis Villeneuve d'Ascq (200 vélos par jour en moyenne par point de comptage) puis Roubaix et Tour-

coing (une centaine de cyclistes par jour par point de comptage). CG.

15 mars : COSPL n°2 : « Mobilité ». Présentation du projet pour le renouvellement de la DSP transport qui englobe la politique V'lille. MA.

17 mars : UTRV. Réunion de travail sur les projets de l'UT. Présentation du projet de refonte du carrefour Montalembert / 8 mai 45 à Villeneuve d'Ascq. Roubaix, projet de réaménagement de la place du Trichon ; demande pour y intégrer des DSC. Lys-lez-Lannoy, présentation du projet de zone 30 rue Bacro ; demande d'y intégrer un DSC. MA.

21 mars : Animation d'une remise en selle sur la zone d'activités de la Haute-borne à Villeneuve d'Ascq à destination de volontaires de l'expérience « heures de pointe, testons des idées de pointe ». JP.

22 mars : Rencontre avec des étudiants en Licence aménagements et projets de développement durable à Tourcoing. Échanges autour des actions menées par l'ADAV pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement, et en particulier la concertation avec les collectivités. CG.

23 mars : Réunion sur la mise à jour de la carte des aménagements cyclables de la MEL. MA.

25 mars : Participation à une recherche-action sur la mobilité. JP, GL

30 mars : Animation d'une formation « animer un cycle d'apprentissage vélo et mobilité » à Ronchin à destination d'animateurs de périodiques de Ronchin, de Lille et de Linselles. JP, AA.

14 avril : Présentation du projet Lil'aéroparc à Lesquin. Étude des besoins cyclables pour la desserte du CRT et des liaisons cyclables à réaliser pour assurer les échanges avec Fâches, Ronchin, Villeneuve d'Ascq et Sainghin-en-Mélantois. MA.

avec un groupe de lycéens du Lycée Jean-Rostand à Roubaix.

10 & 11 mars : Animation sur le thème « au lycée à vélo » au lycée de l'Aa de Saint-Omer auprès de toutes les classes de 2^{nde}. JP.

Région Nord Pas de Calais - Picardie

18 et 19 janvier : Animation sur le thème « Au lycée à vélo » au lycée Montebello de Lille auprès de toutes les classes de 2^{nde}. JP, AA.

25 février : Point avec les services de la Région sur notre convention portant sur les véloroutes et voies vertes, la promotion du vélo dans les lycées et la sensibilisation des usagers du TER. JP, MA, CG.

4 mars : Interview sur le vélo et l'écomobilité





L'ADAV Y ÉTAIT INSTITUTIONS

SMIRT

18 janvier : réunion technique d'information, concernant la carte de cyclabilité avec Xerox (opérateur mandaté par le SMIRT) et Champs Libres (société belge qui nous accompagne techniquement). MV, PP.

1^{er} février : atelier ergonomie concernant la centrale de mobilité du SMIRT, l'ensemble de leurs partenaires et Xerox. MV.

4 février : Lille, atelier Carte de cyclabilité à la MRES. MV, JP.

24 février : présentation de la carte de cyclabilité

aux adhérents de Béthune. MV.

2 mars : formation et développement de la carte de cyclabilité à Mons en Belgique avec Champs Libres. MV.

3 mars : Dunkerque, atelier Carte de cyclabilité à la Halle au Sucre. MV, JV.

8 mars : Armentières, présentation de la carte de cyclabilité aux adhérents. MV.

9 mars : Dans le cadre de la journée de cartographie collaborative à Lille 1, atelier de la carte de cyclabilité, 30 participants. Présentation de la carte de cyclabilité lors d'une table ronde.

15 mars : Dunkerque, réunion avec la CUD pour mettre en place des événements autour de la carte de cyclabilité.

17 mars : Saint-Omer, atelier Carte de cyclabilité avec les adhérents de l'ADAV et de la FFCT. MV, JP.

24 mars : Lille, atelier Carte de cyclabilité au café-atelier Les mains dans le guidon. MV.

31 mars : Douai, atelier de carte de cyclabilité avec les adhérents de l'ADAV et de la FFCT. MV.

Nord Le Département

7 janvier : Réunion de travail sur le projet de requalification du bd Gambetta à Tourcoing. L'ADAV demande de privilégier la création de pistes cyclables unidirectionnelles au niveau du trottoir et du stationnement. La volonté de la Ville de réaliser un stationnement en épis et de maintenir 4 voies de circulation

laisse peu de possibilités pour intégrer les circulations actives. MA.

14 janvier : Réunion de travail sur l'aménagement du carrefour RD48, bd de L'Ouest, avec l'avenue du Pont-de-Bois, à Villeneuve d'Ascq. L'ADAV demande d'assurer une liaison cyclable entre l'accès au parking de l'université et le bd de L'Ouest. MA.

4 février : Participation à la présentation de l'appel à projet PDASR 2016 à la Préfecture. JP, PD.

10 mars : Rencontre avec des étudiants en Master aménagement et urbanisme qui mènent une étude pour le Conseil départemental du Nord autour du réseau cyclable départemental et de son développement touristique. MA, CG.

Pas-de-Calais Le Département

20 janvier : Pernes, participation au Copil sur l'étude de la desserte à vélo du collège. Étude des aménagements cyclables susceptibles d'être réalisés pour faciliter et sécuriser l'accès à vélo. MA.

21 janvier : Locon, participation à un nouveau Copil pour faire le point sur le projet cyclable de l'ex RD 945. Accord de l'ensemble des élus

sur le projet qui allie pistes et bandes cyclables. Le projet doit maintenant être inscrit dans les programmations respectives des collectivités locales concernées. MA.

27 janvier : Calais, participation au Copil sur l'étude de la desserte à vélo du collège de Guînes. Étude des aménagements cyclables susceptibles d'être réalisés pour faciliter et sécuriser l'accès à vélo. MA.

7 mars : Arques, participation au Copil sur l'étude de la desserte à vélo du collège. Étude des aménagements cyclables susceptibles

d'être réalisés pour faciliter et sécuriser l'accès à vélo. MA.

9 mars : Arras, participation au Copil sur l'étude de la desserte à vélo du collège d'Achicourt. Étude des aménagements cyclables susceptibles d'être réalisés pour faciliter et sécuriser l'accès à vélo. MA, PB.

18 mars : Arras, participation au Copil sur l'étude de la desserte à vélo du collège de Vitry en Artois. Étude des aménagements cyclables susceptibles d'être réalisés pour faciliter et sécuriser l'accès à vélo. MA.

AUTRES

ADAV

25 janvier : Échanges avec des représentants du Fietzersbond flamand afin de savoir sous quelles conditions et pour quels usages précis l'ADAV pourrait utiliser leur vélo mesureur (meetfiets), qui permet d'évaluer la qualité des aménagements cyclables. STT.

26 février : Réunion avec un universitaire Lille pour comptage...

27 février : Cambrai...

4 mars : Entretien avec notre développeur Web bénévole afin de finaliser la mise en ligne du nouveau site. GW, STT.

19 mars : Assemblée générale de l'ADAV à Saint-Laurent-Blangy.

21 mars : Point sur les dysfonctionnements du site suite à sa mise en ligne. GW, STT.

23 mars : Comité de coordination de l'Heurovélo, point sur la prochaine édition et proposition d'un passage à la couleur. HC, NC, STT.

4 avril : Point technique au sujet de droitauvelo.org. GW, STT.

AF3V

16 janvier : Paris, participation au CA de l'AF3V. MA.

5 mars : Paris, AG de l'AF3V. Le rapproche-

ment avec la FUB est rejeté. Nicolas Poulouin reprend la présidence de l'association et exprime sa volonté de recentrer ses activités. MA.

Région Bruxelles Capitale

19 février : Participation à un colloque organisé par Bruxelles Capitale sur le réseau express vélo (concept, retours d'expériences). MA, OD.

CIDUV - Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo

1^{er} avril : Paris, invitation de l'ADAV par le coordinateur interministériel vélo aux réflexions sur la communication à mettre en œuvre, par rapport à notre expérience, dans le cadre du travail sur la PAMA 2. MA.

Cerema

23 mars : Point sur les projets en commun en cours, dont une convention de partenariat technique en lien avec les comptages de cyclistes assurés par des bénévoles de l'ADAV, dans la perspective de les valoriser sous la forme de bilans réguliers. STT.

CESER - Conseil économique, social et environnemental régional

8 mars : Audition de l'ADAV par cette instance consultative de la Région Hauts de France. L'ADAV est notamment interrogée sur les poli-

tiques régionales en matière de VVV et de complémentarité entre vélo et TER. L'ADAV fait part des atouts de la région, des priorités qui lui apparaissent nécessaires de mettre en œuvre et développe un argumentaire sur les retombées économiques attendues par le vélo. MA, OD.

CVTC - Club des Villes et Territoires Cyclables

16 mars : Paris, présentation par l'ADAV, lors de la journée d'étude du CVTC à l'Hôtel de Ville de Paris, de son travail sur la mixité piéton-cycliste. MA.

FUB - Fédération des Usagers de la Bicyclette

16 janvier : Paris, participation au CD. MA.

8 au 10 avril : La Rochelle. Participation au congrès et à l'AG de la FUB. MA, YP, JP.

FFCT - Fédération Française de Cyclo-Tourisme

4 février : Rencontre FFCT et ADAV, membres des Codep Nord et Pas-de-Calais. Renforcer les liens entre ADAV et FFCT pour les véloroutes et voies vertes, les vélo-écoles et formation auprès des cyclistes, la cartographie de la cyclabilité. MA, MV, HC, DD.



AGENDA

POUR CES ACTIVITÉS,
L'ASSOCIATION RECHERCHE
SOUVENT DES BÉNÉVOLES.

Les ateliers de réparation :

- à Arras tous les 1^{ers} jeudis du mois de 14h à 17h et le 3^e samedi du mois de 9h à 12h ;
- à Dunkerque, les samedis 26 septembre, 17 octobre et 28 novembre de 9h à 12h.

Samedi 28 et dimanche 29 mai
Métropole européenne de Lille
Fête du vélo

Lundi 30 mai à Dunkerque
Atelier cyclabilité

Du 30 mai au 3 juin en région
Challenge de l'écobilité scolaire

Semaine nationale du vélo à l'école et au collège

Jeudi 2 juin à Lille
Clôture du Challenge européen du vélo

Samedi 4 juin
Fête du vélo à Saint Omer

Fête du vélo à Fourmies

Dimanche 5 juin Loos
Semaine de l'écocitoyenneté, stand d'info et marquage

Cyclathon Lille-Cassel organisé par les Petits Frères des Pauvres

Samedi 11 juin
Fête du vélo à Boulogne sur Mer

Dimanche 12 juin à Loos
Stand et marquage au marché

Dimanche 12 juin
Balade Westvlaamsbergenroute

Du 9 au 13 juillet,
Cyclorandonnée de Tournai à Amiens organisée par Rando-vélo

*Les articles
pour le prochain
heurOvélo,
le n°82, doivent
nous parvenir
avant le
15 août*

ÉVÈNEMENT

CADRE RÉSERVÉ À
L'ÉTIQUETTE POUR LA
LIVRAISON DE LA REVUE
PAR LES FACTEURS
BÉNÉVOLES

En partenariat avec >> MEL MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE Lille3000 Villeneuve d'Ascq

Fête du Vélo

22 28 & 29 Mai - 2016 -

>> droitauvelo.org

NOMBREUSES ANIMATIONS
Gare Saint Sauveur
Ferme du Héron
Métropole lilloise

PARADE à VÉLO
dégustée
Samedi 28
-14h15-
Lille
Place du théâtre

Flasquez pour accéder au programme détaillé!

L'HeurOvélo

Édité par l'association Droit au vélo- ADAV 23, rue Gosselet 59000 Lille.
Tél : 03 20 86 17 25 ; fax : 03 20 86 15 56
info@droitauvelo.org - www.droitauvelo.org

Commission paritaire ISSN 12510602 ;
Périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV. Le numéro : 2 €, gratuit pour les adhérents. Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Yannick Paillard

Rédacteur en chef : Hervé de Cagny

Maquette : Noémie Ciofalo et Sébastien Torro-Tokodi

Illustration : couverture Laurent Libessart

Relecteurs : Hervé de Cagny.

Ont contribué à ce numéro :

Pascal Célisse, Bertrand Deboudt, Brigitte Helle, Stéphanie Héron, Gilles Laurent, Alain Legrand, Adeline Lezzoche, Noémie, Yannick Paillard, Dark Vador, Aude Vidal, Vincent, Julien Vitse.

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association Droit au vélo.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûr de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de nous contacter avant de vous déplacer.

Permanences et marquage des vélos contre le vol tous les mercredis de 15 h à 18 h.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les Imprimeries DBPrint. Tirage : 2200 ex.

